

Aux sources du renouveau de l'Église

Ecclésiologie fondée sur les deux premiers siècles de l'Église

Dr PD Marie-Joseph Huguenin¹

Fribourg 2024

¹ Chargé de cours à l'université de Fribourg (2016-2018).

Table des matières

Remerciements	3
Préface	4
Introduction.....	5
Chapitre 1 : La structure de l'Église au temps des Apôtres.....	9
Chapitre 2 : Fécondité de la hiérarchie apostolique.	12
Chapitre 3 : Dysfonctionnement de la hiérarchie apostolique : cléricisme et concentration du pouvoir.	16
Chapitre 4 : Nécessaire institution des Anciens.	20
Chapitre 5 : Le problème de l'obéissance dans l'Église et sa nécessaire réforme. ..	22
Chapitre 6 : La pastorale paulienne : une clé fondamentale pour un renouveau pastoral.....	29
Chapitre 7 : L'autorité conjointe de l'Époux et de l'Épouse.	35
Conclusion.....	39

L'Esprit et l'Épouse disent : "Viens !" Que celui qui entend dise : "Viens !" Et que l'homme assoiffé s'approche, que l'homme de désir reçoive l'eau de la vie, gratuitement. (Ap 22, 17)

Remerciement

Un remerciement particulier au P. Franz Mali, prof. de patristique et d'histoire de l'Église ancienne (université de Fribourg), pour sa relecture attentive.

Préface

Lors du choix des thématiques pour ses enseignements comme chargé de cours, attaché à la chaire de théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique, l'abbé Marie-Joseph Huguenin, privat-docent de notre Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, a la plupart du temps privilégié des intitulés oscillant entre pastorale, ecclésiologie et spiritualité.

Cela correspond à son propre cheminement de chercheur, de théologien (avec sa thèse de doctorat consacrée à sainte Thérèse d'Avila et ses écrits pour l'obtention de son habilitation, articulés autour de la notion de miséricorde), de prédicateur, d'accompagnateur spirituel et de pasteur.

Il est comme moi persuadé que l'avenir de l'Église catholique, au-delà des crises qu'elle traverse (abus spirituels et sexuels, perte de vitalité des paroisses, baisse du nombre de vocations sacerdotales, religieuses et laïques), passe par une profonde conversion de son état d'esprit (Esprit) synodal, des modalités d'exercice de sa gouvernance (participation des laïcs vs cléralisme, rôle de direction confiés aux femmes), de son organisation structurelle, de la conception de sa pastorale et de sa catéchèse.

Ce petit livre, bref par la taille mais dense par son contenu, exprime les contours du visage de nos communautés ecclésiales à partir du trésor des premiers siècles, aptes à relever les défis de la postmodernité. Cela implique un retour aux sources de l'Église au temps des apôtres, une conjugaison entre le déploiement de la fécondité de la hiérarchie apostolique et des Anciens (hommes et femmes) indispensable pour le bien du corps, à condition de ne pas tomber dans les dysfonctionnements autoritaires, avec une réforme de l'obéissance bien comprise et mise en œuvre de manière respectueuse de chacun(e) et du bien commun. C'est ce que l'Auteur appelle la « pastorale paulinienne », tout entière fondée sur le sacerdoce baptismal et la communion des fidèles autour du Christ dans l'Esprit, et qui met en jeu l'autorité conjointe de l'Époux (figure christique) et de l'Épouse (figure ecclésiale).

Cet ouvrage mérite donc d'être dégusté, analysé et discuté individuellement ou en groupe dans le cadre du synode sur la synodalité. Il peut servir de base de réflexion pour les équipes pastorales, les conseils de communautés et d'unités pastorales, les équipes de responsables de services et de mouvements. Il rejoint les intuitions d'autres auteurs (Christoph Theobald et Joël Molinario de Paris, Yves Guérette et Gilles Routhier de Québec, Arnaud Join-Lambert et Henri Derroitte de Louvain-la-Neuve), selon lesquels ce virage d'une Église de la spiritualité incarnée, fidèle à ses racines et à l'aujourd'hui du monde, est à prendre de toute urgence.

François-Xavier Amherdt

Professeur de théologie à l'Université de Fribourg

Introduction

Au 1^{er} siècle, au temps des Apôtres², la structure de l'Église naissante était bien différente de celle du 2^e siècle. Clément de Rome, Irénée de Lyon et Ignace d'Antioche attestent d'un changement de structure mise en place après la mort des Apôtres. Elle évolue progressivement vers celle que nous connaissons aujourd'hui et qui a permis à l'Église de se maintenir et de transmettre le précieux héritage. Mais cette transition ne s'est pas faite sans conflit. L'Église, alors entièrement issue du judaïsme, est confrontée à la nouveauté chrétienne. La nouveauté du baptême et du don de l'Esprit bouleversent la tradition juive par l'accomplissement des prophéties : les chrétiens forment une communauté sacerdotale³. Tous et toutes ont revêtu le Christ et sont à ce titre prêtre, prophète et roi.

Mais tous ne l'entendent pas ainsi et certains veulent maintenir les traditions juives. L'évolution à tracer n'est pas aisée et sera l'objet d'une dispute célèbre entre Pierre et Paul (cf. Ga 2, 11ss). Les tenants de la tradition juive – ceux que l'on appellerait aujourd'hui les traditionalistes – revendiquent une classe sacerdotale et l'exclusion des femmes, comme dans la tradition patriarcale. Paul lui-même est traversé par cette problématique quand il aborde le statut des femmes. Tantôt il se réfère à la nouveauté chrétienne pour mettre l'homme et la femme sur un pied d'égalité (cf. Ga 3, 28) , tantôt il se réfère à la tradition juive patriarcale (cf. 1 Co 11, 33).

L'Église du premier siècle est d'une fraîcheur extraordinaire et les lettres apostoliques témoignent de la profonde connaissance de la nouveauté chrétienne. Tous, hommes et femmes, sont baptisés dans l'Esprit et ont revêtu le Christ. Ils accomplissent ainsi les prophéties et la nouveauté dans le Christ. L'Église se structure autour du collège des douze Apôtres et des Anciens⁴. Ces derniers, hommes et femmes, sont des personnes estimées qui méritent ce titre, indépendamment de leur âge. Ils représentent la communauté et exercent une autorité de sagesse et de discernement sur elle. Ce qui est remarquable, c'est que les Douze ne revendiquent pas une autorité qui s'imposerait sur la communauté chrétienne. Ils ont la sagesse de promouvoir une Église fondée sur la communion de tous. Ils prennent ainsi les décisions concernant l'Église naissante de concert avec les Anciens, jamais sans eux⁵. Les douze Apôtres offrent la garantie de la communion avec le Christ et les Anciens avec la communauté. On voit ainsi se dessiner une communion et un partage de l'autorité entre les douze Apôtres, qui représente le Christ Époux, et les Anciens, qui représentent l'Église Épouse du Christ. Cette structure a l'immense avantage de donner la parole à l'Épouse et de reconnaître son autorité, celle de tous les chrétiens et de leurs innombrables charismes.

Mais cette structure va bientôt manifester ses faiblesses. Des tensions naissent à l'intérieur des communautés : différences de doctrines, différences de pratiques

² « Apôtres » avec « A » majuscule désignera les Douze (Judas étant remplacé par Matthias [cf. Ac 1, 26]), titre que revendiquera aussi saint Paul (cf. Ga 1, 1).

³ Cf. 1 P 2, 9 ; Ex 19, 6. Un peuple aussi de prophètes (cf. Nb 11, 29).

⁴ Même si S. Pierre peut revendiquer à juste titre qu'il fait aussi partie des Anciens (cf. 1 P 5, 1), les Actes des Apôtres mettent en lumière deux autorités distinctes : celles des Douze, représentant le Christ et celle des Anciens, représentant les communautés.

⁵ Cf. Ac 15, 2-6 ; 15, 22-23 ; 16, 4 ; 21, 18.

sacramentelles, divisions des communautés. Les uns sont pour Apollos, les autres pour Paul, et certains font bombance pendant l'eucharistie (cf. 1 Co 11, 17-34) !

À la mort des Apôtres, il faudra assurer la continuité face au défi des divisions internes. Dès le 2^e siècle, une structure se met progressivement en place pour permettre la transmission du précieux héritage. Ignace d'Antioche et Clément de Rome sont les témoins de la naissance de la hiérarchie apostolique composée d'évêques, de prêtres et de diacres. L'Église de Rome prend rapidement une grande importance pour rallier les chrétiens autour de la foi de Pierre et de Paul. Irénée énumère les premiers successeurs de Pierre⁶. Les communautés chrétiennes sont unies entre elles par leur communion avec l'église de Rome. Le charisme de Pierre est reconnu comme essentiel pour assurer la continuité avec l'enseignement du Christ (cf. Ac 15, 7). Il sera d'autant plus nécessaire après sa mort et l'Église comprend qu'il est transmis à son successeur. Seuls les évêques et leurs délégués, les prêtres (choisis parmi les Anciens) qui ont reçu des évêques l'imposition des mains, seront accrédités pour célébrer l'eucharistie⁷. On ne peut valablement célébrer l'eucharistie sans être en communion avec l'évêque, qui garantit la communion avec les Apôtres et donc avec le Christ. La présence éminente du Christ dans la célébration de la fraction du pain dépend de cette communion ecclésiale et la constitue. Les diacres, qui auront reçu l'imposition des mains de leur évêque, acquerront parfois une grande autorité, celle de gérer les biens de l'Église pour qu'ils soient mis au service de la charité, comme on le verra avec le diacre Laurent au 3^e siècle à Rome.

La force de la hiérarchie apostolique en fait aussi sa faiblesse. En concentrant le pouvoir, elle a fait des laïcs des chrétiens de seconde zone. Sans s'en rendre compte, la plupart du temps, elle a étouffé les innombrables charismes des laïcs qui font la vitalité de l'Église. En effet, posséder un charisme qui vient de l'Esprit Saint, c'est avoir une véritable autorité dans l'Église, qui doit être reconnue et soutenue. C'est le Pape François, face au malaise général, qui a dénoncé, comme une plaie, le cléralisme dans l'Église⁸. Jamais le magistère ne l'avait fait avant lui. Non seulement le cléralisme concentre le pouvoir et dépossède les laïcs, mais encore il suscite souvent une démission des laïcs, qui s'en accommodent ou qui se découragent. Ce faisant, le Pape François a mis en lumière, pour la première fois dans l'Église catholique au niveau du magistère, un véritable problème structurel et non pas seulement lié à telle ou telle personne.

Dans cet ouvrage, nous allons montrer qu'il est nécessaire d'institutionnaliser à nouveau les Anciens comme l'ont fait les Apôtres, tout en reconnaissant l'importance

⁶ « Après avoir fondé et édifié l'Église, les bienheureux Apôtres (Pierre et Paul) remirent à Lin la charge de l'épiscopat ; c'est de ce Lin que Paul fait mention dans les épîtres à Timothée. Anacleto lui succède. Après lui, en troisième lieu à partir des Apôtres, l'épiscopat échoit à Clément. Il avait vu les Apôtres eux-mêmes et avait été en relation avec eux : leur prédication résonnait encore à ses oreilles et leur tradition était encore devant ses yeux. » (*Contre les hérésies*, III, 3, 3).

⁷ Les Anciens - à l'origine composés d'hommes et de femmes - qui exerçaient collégialement l'autorité sur leur communauté, sont progressivement remplacés par les prêtres choisis par les évêques. Le terme « prêtre » signifiant « ancien », en grec, désignera désormais ceux-là seuls qui pourront revendiquer ce titre, au détriment des Anciens du 1^{er} siècle, qui représentaient non pas les Douze Apôtres, mais les communautés, l'Église Épouse.

⁸ Cf. Discours du Pape François au CELAM, Rio de Janeiro, 2013 : « Le cléralisme est aussi une tentation très actuelle en Amérique Latine. Curieusement, dans la majorité des cas, il s'agit d'une complicité pécheresse : le curé cléralise, et le laïc lui demande à être cléralisé, parce que c'est finalement plus facile pour lui. Le phénomène du cléralisme explique, en grande partie, le manque de maturité et de liberté chrétienne dans une part du laïcat latino-américain. »

structurelle de la hiérarchie apostolique⁹. Nous allons montrer que celle-ci représente le Christ Époux et que les Anciens sont appelés à représenter l'Église Épouse, qui pourrait être opportunément représentée par des femmes. La communion entre ces deux autorités présuppose une codécision qui emporte l'adhésion. Ces deux autorités sont distinctes et ne s'exercent pas de la même façon. Un charisme s'exerce dans un domaine précis ainsi que son autorité. Un prêtre doit pouvoir exercer son ministère comme il l'entend, mais comme il est au service du Peuple de Dieu, son ministère est stérile s'il n'est pas reconnu par celui-ci. L'institution des Anciens pourra ainsi vivifier la communion ecclésiale par une vraie participation à l'édification de l'Église et de sa pastorale. Tant de programmes pastoraux restent stériles, parce qu'ils ont été décidés par un cercle restreint de clercs et imposés par celui-ci.

Soulignons d'emblée qu'il s'agit d'une typologie qui intègre l'unité du Corps du Christ où tous sont égaux dans le Christ. Saint Paul s'empresse de préciser que la tête ne peut rien sans les membres : « L'œil ne peut pas dire à la main : "Je n'ai pas besoin de toi" ; ni la tête dire aux pieds : "Je n'ai pas besoin de vous" » (1 Co 12, 21). L'autorité de chaque membre doit donc être reconnue. Jésus lui-même l'affirme : « Au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Dans sa lettre aux Colossiens, saint Paul reprend l'image du Corps en la modifiant pour montrer que la tête c'est le Christ, de façon à souligner que tout dépend de lui et non pas d'une autorité humaine. Toute autorité, pour être légitime doit se référer à lui et ne peut revendiquer une autonomie purement institutionnelle (cf. Ep 3, 14-15). L'Évangile apparaît ainsi comme une instance qui permet à la raison d'exercer un jugement critique.

Dans le développement approfondi de cette problématique, nous consacrerons aussi un chapitre sur l'exercice de l'autorité et de l'obéissance dans l'Église, très lié au problème du cléricalisme. Nous montrerons qu'il est nécessaire d'y apporter une profonde réforme qui n'a pas été entrevue jusqu'à ce jour. L'autorité divine ne peut jamais s'imposer par l'intermédiaire des hommes, tout simplement parce que Dieu ne s'impose jamais. L'abus de pouvoir est très fréquent dans l'Église et institutionnalisé, car les « supérieurs hiérarchiques » se sentent systématiquement autorisés à s'imposer au nom de Dieu. Le simple fait de s'appeler « supérieur » est déjà l'aveu d'une profonde méconnaissance de l'autorité du Christ : l'amour ne s'impose pas. Il engendre au contraire l'égalité et la communion. C'est précisément ainsi que naît l'abus de pouvoir dans l'Église : en s'imposant au nom de Dieu, au mépris de la communion. Dès que l'autorité s'impose de cette façon, la charité disparaît. Or, la charité est la vie de l'Église. Une autorité qui s'impose au mépris de la communion est un poison mortel pour l'Église. La véritable autorité se distingue en engendrant précisément la communion, une adhésion libre qui repose sur l'amour et la sagesse. L'obéissance dans l'Église ne saurait être une soumission servile à une autorité humaine, mais une quête assidue de la volonté de Dieu, discernée avec sagesse, qui transcende les personnes, qui emporte l'adhésion pleinement libre du for intérieur. La volonté de Dieu engendre toujours la communion des personnes, librement, sans contrainte. Nous sommes dans la vérité parce que nous nous aimons les uns les autres, écrit saint Jean (cf. 1 Jn 1, 7 ; 2 Jn 1, 4-5). Le mystère de l'Église, comme l'a si bien montré le Concile Vatican II, est un mystère de communion à l'image de la Sainte Trinité. Le Fils n'est en rien inférieur au Père et celui-ci ne lui impose rien. Ils ont une égale dignité et une même volonté unie dans la communion

⁹ La structure hiérarchique (évêques, prêtres, diacres) apparaîtra plus tard. Précisons qu'elle doit être au service de l'égalité de tous dans le Christ fondée sur le baptême. Nous proposerons à la fin de cet ouvrage de nommer aujourd'hui les Anciens comme un « synode » institué.

de l'amour divin. Institutionnaliser des « supérieurs », c'est engendrer une forme d'hérésie, comme si l'on affirmait dans les faits que le Christ était inférieur au Père et lui était soumis. Si Jésus a pris la condition d'esclave en portant sa croix (cf. Ph 2), ce n'est pas pour se soumettre au Père et faire de nous des esclaves, mais, au contraire, pour sauver les hommes soumis à l'oppression et à l'abus de pouvoir que représente la condition de l'esclave. Le peuple élu a été réduit à l'esclavage en Égypte et Dieu l'a libéré. C'est ce que Jésus a fait pour le monde entier en s'identifiant à l'esclave soumis aux hommes (cf. Ph 2, 8), pour qu'il se reconnaisse dans le Fils bien-aimé libéré par son Père qui l'a ressuscité et élevé au-dessus de tout (cf. Ph 2, 9-10).

Nous verrons aussi qu'il est essentiel de retrouver et mettre en œuvre la *pastorale paulinienne*, qui n'est pas centrée sur les clercs, qui n'existaient pas en tant que tel au 1^{er} siècle, mais sur le baptême¹⁰. Pour saint Paul, toute la pastorale se fonde sur le baptême qui fait que chaque chrétien « a revêtu le Christ » (Ga 3, 27), qu'il est prêtre, prophète et roi. La vitalité de l'Église dépend des charismes innombrables du nouveau Peuple de Dieu (cf. 1 Co 12). C'est Dieu qui agit en tous et par tous (cf. Ep 4, 6), dans la nouveauté de l'Esprit. Toute la pastorale d'aujourd'hui doit être centrée sur le don du baptême avec la même profondeur que l'envisageait saint Paul. D'autant plus que cette pastorale mettra par conséquent le don de l'Esprit Saint au centre. Non pas pour exercer des dons extraordinaires, mais parce qu'il est la vie des chrétiens. Il se manifeste par le don et la vitalité des vertus théologiques, surtout la charité, par le don de sagesse et de discernement, par le don de force dans les épreuves et par d'innombrables charismes. Saint Paul exhorte le jeune Timothée en lui écrivant : « Ce n'est pas un esprit de crainte que Dieu nous a donné, mais un Esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi » (2 Tim 1, 7). La dynamique de l'Esprit fonde la pastorale.

Et cela indistinctement des rangs ou du sexe. Saint Paul fait l'éloge des femmes dans tout le chapitre 16 aux Romains, qui ont des rôles éminents dans la vie de l'Église¹¹. Il n'y a plus ni homme, ni femme, il n'y a plus que le Christ (cf. Ga 3, 28). Certes, le fait d'être homme ou femme distingue des charismes différents mais pas inférieur ou supérieur. Ce n'est pas pour rien que Jésus a institué les douze en choisissant douze hommes. C'est pour mettre en face, dans une égale dignité, les messagères de la résurrection, comme Marie-Madeleine¹². Les uns représentent l'Époux et les autres l'Épouse, dans une parfaite égalité fondée sur le baptême qui configure au Christ et à son autorité. L'imposition des mains peut instituer un ministère au nom des apôtres exercé indistinctement par des hommes et des femmes, mais ce ne peut être a priori les mêmes, car il est hors de question pour les Apôtres de confondre les genres comme on le fait aujourd'hui. La communion de l'homme et de la femme est une institution divine à laquelle Jésus se réfère explicitement (cf. Mt 19, 8) et qui fonde la nature même de l'Église Épouse du Christ.

¹⁰ Il y a bien les évêques qui exercent une autorité sur la communauté au nom à la fois des Douze et des Anciens (cf. Ph 1, 1 ; 1 Tim 4, 14) et les diacres (Ph 1, 1 ; 1 Tim 3, 8ss), mais il n'y a pas encore d'ordination sacramentelle pour les distinguer des laïcs. Ils reçoivent l'imposition des mains et se distinguent par leurs fonctions, leur charismes, à l'instar des évêques qui confient aujourd'hui à des laïcs un ministère en leur nom.

¹¹ « Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est diaconesse de l'Église de Cenchrées, afin que vous la receviez en notre Seigneur d'une manière digne des saints », écrit en tout premier lieu saint Paul (Rm 16, 1-2). Le titre de diaconesse n'était pas lié à un sacrement particulier, comme pour les diacres aujourd'hui (ce serait faire un anachronisme), mais à une autorité et un charisme reconnus par l'imposition des mains d'un collègue d'Anciens ou des Douze (cf. 1 Tm 4, 14).

¹² Mt 28, 8 ; Mc 16, 10 ; Lc 24, 9-10 ; Jn 20, 17-18.

En sept chapitres successifs, nous allons maintenant fonder et développer notre approche pour un profond renouveau de l'Église. Nous souhaitons ainsi apporter notre contribution dans le sillage du synode sur la synodalité.

Chapitre 1

La structure de l'Église au temps des Apôtres.

Tous les écrits du Nouveau Testament se réfèrent à l'Église du 1^{er} siècle. Sa structure, en lien avec les Douze, va se mettre progressivement en place, avant d'être profondément modifiée au 2^e siècle, après la mort des Apôtres.

Les Actes des Apôtres font état de deux institutions fondamentales : les Apôtres institués par le Christ lui-même¹³ et les Anciens, à la manière des communautés juives. Progressivement, les Anciens sont nommés dans chaque église : Paul et Barnabé « firent nommer des Anciens dans chaque Église » (Ac 14, 22). Apparaissent des femmes éminentes et Paul mentionne le rôle important de quelques-unes dans Rm 16. Parmi les Anciens se trouvaient des femmes, pour deux raisons : en raison de leur autorité spirituelle reconnue et parce que le baptême réalise à lui seul la nouveauté chrétienne : « Baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ » (Ga 3, 27)¹⁴. « Il n'y a plus ni homme ni femme » (ib.) pour justifier une inégalité, car tous participent à l'autorité du Christ. La grâce a aboli la soumission de la femme à l'homme, car celle-ci est la conséquence du péché originel (cf. Gn 3, 16)¹⁵. La grâce réalise l'égalité de tous dans la communion de l'Esprit et dans le Corps du Christ. Le patriarcat est, de fait, incompatible avec la foi chrétienne. Cependant, cela ne signifie absolument pas que les rôles sont interchangeable. Chacun a une place irremplaçable dans le Corps du Christ (cf. 1 Co 12). Non seulement le baptême n'abolit pas, mais fonde le dessein divin de la création de l'homme et de la femme. Ils sont appelés désormais à vivre dans l'égalité et la communion de l'Esprit pour révéler le véritable dessein de Dieu : L'homme et la femme représentent désormais l'union du Christ et de l'Église (cf. Ep 5, 32). Il ne s'agit pas d'une relation de soumission de l'Église au Christ, mais une communion dans l'Esprit Saint, car le propre de l'amour est de réaliser l'égalité entre ceux qui s'aiment¹⁶. Et c'est ce que le Christ réalise par le baptême et le don de l'Esprit. Notons que Ep 5, 22 a été longtemps interprété dans un contexte patriarcal, qui n'est justement pas celui d'Ep 5. En effet, le verbe « se soumettre » (ὕποτασσομαι) ne signifie pas ici une soumission servile, mais une expression de la charité qui met en premier non ses propres intérêts mais ceux d'autrui, signifiant une attention centrée non sur soi mais sur les autres. C'est ce qui dit bien le verset précédent avec le même verbe : « vous soumettant les uns aux autres ».

¹³ Matthias succédant à Judas Iscariote, pour former le nouveau collège des Douze (cf. Ac 1, 26). Saint Paul revendiquera une autorité comparable (Cf. Ga 1, 1). Les Ac font référence aussi à l'institution de sept hommes au service des « tables », qui apparaissent comme les ancêtres des diacres (Ac 6, 3-5).

¹⁴ Nous appuyons cette affirmation sur Rm 16 et parce que le terme d'Anciens ne signifie rien d'autre qu'une autorité morale reconnue. La nouveauté chrétienne du baptême fait ainsi évoluer le collège traditionnel des communautés juives vers la mixité.

¹⁵ Dans les faits, il y a cependant de fortes résistances en raison des traditions patriarcales (cf. 1 Co 11, 2ss ; 1 Tim 2, 11ss).

¹⁶ Saint Jean de la Croix met en lumière dans le *Cantique Spirituel* que l'amour divin réalise l'égalité entre l'âme et le Christ son Époux (cf. *Cantique Spirituel* B 36, 3.5). Voir aussi Os 2, 21-22.

Les Anciens représentent les communautés de l'Église, Épouse du Christ, tandis que les Douze représentent le Christ Époux, car c'est par eux que l'on entre en communion avec lui. Apôtres et Anciens ont une égale autorité fondée sur le baptême, car tous ont revêtu le Christ. Cette structure à l'immense avantage de partager l'autorité avec les baptisés représentés par les Anciens. Elle institue un possible contre-pouvoir aux Apôtres, car ceux-ci veulent promouvoir une Église fondée sur la communion de tous dans l'agapè, comme le dit si bien la Lettre aux Éphésiens : « Vivant dans la vérité de la charité, nous grandirons en tout en Celui qui est la Tête, le Christ, dont le Corps tout entier reçoit concorde et cohésion par toutes sortes de jointures qui le nourrissent et l'actionnent selon le rôle de chaque partie, opérant ainsi sa croissance et se construisant lui-même, dans la charité » (Ep 4, 15-16). Chacun, chacune constitue une pierre vivante de l'édifice : « Vous-mêmes, comme pierres vivantes, vous participez à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ » (1 P 2, 5). Tous sont prêtres par leur baptême et offrent leur vie, leur contribution, à l'édification de l'Église Corps du Christ et Temple de l'Esprit. « Je vous exhorte donc, frères¹⁷, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. » (Rm 12, 1).

Les membres les plus faibles sont, d'une certaine manière, les plus éminents, car ils mettent en lumière le mystère du « Verbe fait chair » (Jn 1, 14), de sa kénose, de l'homme crucifié qui sauve le monde : « Les membres du corps qui sont tenus pour plus faibles sont nécessaires ; et ceux que nous tenons pour les moins honorables du corps sont ceux-là mêmes que nous entourons de plus d'honneur, et ce que nous avons d'indécent, on le traite avec le plus de décence [...]. Dieu a disposé le corps de manière à donner davantage d'honneur à ce qui en manque, pour qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais qu'au contraire les membres se témoignent une mutuelle sollicitude » (1 Co 12, 22-25). C'est bien, en effet, une caractéristique essentielle de l'Église d'exercer la miséricorde comme Jésus le met en lumière dans ses paraboles. Elle établit chacun dans une égale dignité et c'est ce que réalise le baptême où tous ont revêtu le Christ. Depuis la chute, l'homme et la femme étaient « nus » (Gn 3, 7), abandonnés à eux-mêmes, sans protection. La grâce les a revêtus du Christ, les enveloppant du manteau de sa miséricorde, du « plus beau vêtement » (Lc 15, 22), les établissant dans la nouveauté de l'Alliance filiale en Jésus Christ et dans la puissance de l'Esprit.

Certes, l'Église, comme Corps du Christ, est organisée selon une hiérarchie : « Ceux que Dieu a établis dans l'Église sont premièrement les apôtres, deuxièmement les prophètes, troisièmement les docteurs... » (1 Co 12, 28) Mais Paul souligne la réalité plus fondamentale du baptême et du don de l'Esprit en sorte qu'il n'y a « qu'un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous. » (Ep 4, 6)

Comprendre le mystère de l'Église de cette façon, c'est donner à chaque baptisé une incomparable dignité et une importance décisive dans la construction du Corps du Christ. Tous sont coresponsables par leur union au Christ, dans l'Esprit, chacun pour sa part. Les Douze ne se mettent pas au-dessus des autres, mais, au contraire, ils s'appuient sur la contribution de tous. Cette conception de la responsabilité partagée va donner à l'Église une extraordinaire fécondité. Comme l'a si bien dit le Concile Vatican II, « l'unique médiation du Rédempteur n'exclut pas, mais suscite au

¹⁷ Sous-entendu pour Paul « et sœurs ».

contraire une coopération variée de la part des créatures, en dépendance de l'unique source » (LG 62).

Cette compréhension si profonde du mystère de l'Église, risque cependant de masquer son caractère eschatologique. L'Église est en marche vers sa plénitude dans la Jérusalem céleste et les Apôtres seront rapidement confrontés à ses imperfections dans sa réalité terrestre. Trois problèmes majeurs vont apparaître : les incohérences dans la célébration de la fraction du pain, les divisions doctrinales et des communautés entre elles.

Les divisions apparaissent même lors des réunions pour célébrer le Repas du Seigneur : « Car j'apprends tout d'abord que, lorsque vous vous réunissez en assemblée, il se produit parmi vous des divisions [...]. Lors donc que vous vous réunissez en commun, ce n'est plus le Repas du Seigneur que vous prenez. Dès qu'on est à table en effet, chacun prend d'abord son propre repas, et l'un a faim, tandis que l'autre est ivre » (1 Co 11, 18.20-21).

Certains opposent les autorités entre elles et créent des divisions : « Je vous en prie, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, ayez tous même langage ; qu'il n'y ait point parmi vous de divisions ; soyez étroitement unis dans le même esprit et dans la même pensée. En effet, mes frères, il m'a été signalé à votre sujet par les gens de Chloé qu'il y a parmi vous des discordes. J'entends par là que chacun de vous dit : "Moi, je suis à Paul" - "Et moi, à Apollos" - "Et moi, à Céphas" - "Et moi, au Christ." » (1 Co 1, 10-12 ; cf. 4, 6). Ce type de divisions est significatif, car la communauté ne perçoit pas l'unité du collège apostolique. Même si la pratique se dessine d'une communion avec l'Église de Jérusalem garantissant la communion avec le Christ (cf. Ga 2, 9 ; Ac 15, 2), il n'y a pas encore de liens structurels et chaque communauté s'organise de façon autonome.

Un grand nombre de communautés chrétiennes naissent rapidement dans le bassin méditerranéen à partir des communautés juives dispersées. Chacune reçoit le message de l'Évangile à sa manière. Il apparaît peu à peu que le baptême et le don de l'Esprit ne suffisent pas à garder l'unité de la foi. Saint Paul est confronté aux traditions juives qui s'opposent entre elles : les unes mettent l'accent sur les pratiques juives, comme la circoncision et l'observance de la Loi, tandis que d'autres sont plus ouvertes à la critique des prophètes invitant à relativiser ces pratiques au profit du don de l'Esprit. En réalité, Jésus a fait une relecture totalement novatrice de la tradition juive : la pureté n'est plus faite de prescriptions légales discriminantes, mais elle est intimement liée au don de l'Esprit. L'Esprit crée un cœur nouveau dont la pureté jaillit de sa communion avec le Dieu d'amour et de miséricorde. Les tenants des traditions juives revendiquent, au contraire, le maintien de celles-ci. Les communautés sont confrontées à une telle nouveauté, qu'elles ne vont pas tarder à se diviser sur la manière d'interpréter l'Évangile.

Les Douze eux-mêmes sont pris dans ces controverses et des divisions apparaissent même entre eux. L'incartade entre Paul et Céphas (cf. Ga 2, 11-14) est très significative : Pierre est influencé par les judaïsants¹⁸ et pratique la discrimination avec les païens, qui sont considérés comme impurs selon la Loi. Il y a là, comme le comprend très bien Paul, un enjeu considérable. Ce dernier sera continuellement en butte à l'opposition des judaïsants, qui revendiquent notamment deux choses : la

¹⁸ Nous entendons ici par « judaïsants » ceux qui veulent maintenir intégralement les traditions juives dans les premières communautés chrétiennes. Ce terme est dérivé du verbe *λουδαΐζειν*, utilisé par saint Paul, reprochant à Pierre de « judaïser », lors de sa fameuse controverse à Antioche (cf. Ga 2, 14).

revendication d'une classe sacerdotale et la discrimination des femmes, qui doivent se soumettre et se taire dans les assemblées. Cette dernière controverse apparaît dans 1 Co 14, 34-38, passage peu sûr devant la critique textuelle et qui s'oppose directement au verset 31 précédent, où Paul écrit que tous peuvent prophétiser dans les assemblées. Ce paragraphe, même s'il apparaît dans le papyrus p⁴⁶ daté du 2^e-3^e siècle, c'est-à-dire environ 100 ans après Paul, est typique d'une interprétation judaïsante, qui, manifestement, a inséré ces deux versets dans la lettre de Paul :

« Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de prendre la parole ; qu'elles se tiennent dans la soumission, selon que la Loi même le dit. Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est inconvenant pour une femme de parler dans une assemblée. Est-ce de chez vous qu'est sortie la parole de Dieu ? Ou bien, est-ce à vous seuls qu'elle est parvenue ? Si quelqu'un croit être prophète ou inspiré par l'Esprit, qu'il reconnaisse en ce que je vous écris un commandement du Seigneur. S'il l'ignore, c'est qu'il est ignoré. » (1 Co 14, 34-38)

Ce texte polémique s'oppose radicalement à la théologie de saint Paul et se réfère pleinement à la conception des judaïsants se référant à leurs traditions, condamnées par Jésus lui-même (cf. Mt 15, 2-3 ; 19, 3-8).

Ainsi, le temps des Apôtres est traversé par une grande interrogation : comment transmettre d'une façon sûre le précieux héritage ? D'un côté, il y a la nouveauté du baptême où tous, hommes et femmes sont égaux, dans le Christ et par l'Esprit ; de l'autre, apparaissent des divisions graves au sujet de l'eucharistie, de la doctrine, des traditions juives, de l'unité et de l'égale dignité de tous.

Chapitre 2

Fécondité de la hiérarchie apostolique.

À la mort des Apôtres et certainement sous leur impulsion, l'Église sera progressivement structurée de façon totalement nouvelle pour faire face à ces divisions¹⁹. Comme en témoigne saint Ignace d'Antioche, dès le 2^e siècle apparaît la hiérarchie des évêques, prêtres et diacres : « Ayez à cœur de faire toutes choses dans une divine concorde, sous la présidence de l'évêque qui tient la place de Dieu, des presbytres (anciens) qui tiennent la place du collège (συνέδριον) des Apôtres, et des diacres qui me sont si chers, à qui a été confié le service de Jésus-Christ »²⁰. Les Anciens représentent désormais le collège des douze Apôtres, qui ne peut être constitué que par des hommes. Les presbytres sont donc bien désormais les prêtres²¹. Ils sont considérés comme les Apôtres unis à Jésus-Christ représenté par l'évêque. De même l'évêque n'est plus simplement l'évêque qui préside les Anciens. Il représente sacramentellement la communion avec l'autorité divine.

¹⁹ Cf. Alexandre Faivre, *Ordonner la fraternité. Pouvoir d'innover et retour à l'ordre dans l'Église ancienne*, Paris 1992, 555 p.

²⁰ Ignace d'Antioche, *Lettre aux Magnésiens* 6, 1.

²¹ Le terme « prêtre » signifiant « ancien », en grec, désignera désormais ceux-là seuls qui pourront revendiquer ce titre, au détriments des Anciens du 1^{er} siècle, qui représentaient non pas les Douze Apôtres, mais les communautés, l'Église Épouse.

Cette structure va unir les communautés entre elles. Cette unité se fonde sur la garantie d'être en communion avec les églises apostoliques et, en particulier, l'église de Pierre et Paul à Rome, qui « préside à la charité »²², garantissant la communion avec le Christ. Les Anciens disparaissent au profit des prêtres recevant l'imposition des mains des évêques, pour assurer la communion ecclésiale. Cette garantie valide l'eucharistie célébrée dans les communautés. En effet, elle ne saurait actualiser la Cène et la présence du Christ, sans qu'elle soit vécue en communion avec les Douze Apôtres et leurs successeurs. Le génie de cette nouvelle structure est de comprendre qu'il faut garantir une dynamique de communion avec les communautés fondées par les Apôtres, sans quoi l'Église va se diviser. Elle garantit ainsi l'unité de la doctrine et l'unité des communautés. Peu à peu se dessine aussi la nécessité d'une présidence qui personnifie cette unité, comme Pierre représentait les Douze. Le charisme de Pierre se voit continué dans l'évêque de Rome, selon le témoignage d'Irénée²³.

Cette structure très solide va perdurer jusqu'à nos jours. Elle est remarquable par la force de sa visibilité. Il s'agit d'une communion historique qui remonte à Pierre lui-même, pleinement conscient du charisme qu'il a reçu : « Pierre se leva et dit : "Frères, vous le savez : dès les premiers jours, Dieu m'a choisi parmi vous pour que les païens entendent de ma bouche la parole de la Bonne Nouvelle et embrassent la foi" » (Ac 15, 7). La communion avec l'Église de Rome tient de ce charisme, d'autant plus que Paul, « l'Apôtre des nations » (cf. Ga 2, 9), y a versé son sang. Le lien visible et vivant des communautés avec Rome tient de la vérité de la charité. On ne saurait prétendre à une communion purement spirituelle. La charité s'incarne dans un corps qui se caractérise par la communion de ses membres : « Vivant dans la vérité de la charité, nous grandirons en tout vers Celui qui est la Tête, le Christ, dont le Corps tout entier reçoit concorde et cohésion [...] dans la charité » (Ep 4, 15-16). La charité est authentique quand elle est vécue visiblement et concrètement par la communion fraternelle. Elle entraîne une communion dans une même foi.

Cependant, en même temps, cette structure manifeste le triomphe des judaïsants sur deux points précis : l'émergence d'une classe sacerdotale et l'exclusion des femmes dans le pouvoir décisionnel.

Clément de Rome, juif converti, au 2^e siècle, s'en fait clairement l'écho en établissant une parallèle entre les prêtres de la nouvelle Alliance et ceux du Temple, qui ont été pourtant les plus farouches opposants à Jésus, juif de Galilée :

« Les prêtres occupent une place spéciale, les lévites ont à remplir des services propres. Le laïc est soumis à des préceptes qui lui sont particuliers. » (Lettre aux Corinthiens § 40). Comme Moïse a reçu de Dieu l'institution des lévites, de même les apôtres ont reçu de Jésus-Christ l'institution de la hiérarchie apostolique (cf. § 40-43). Clément ne fait pas allusion au sacerdoce de Melchisédech, ni à la doctrine de l'épître aux Hébreux, qu'il ne semble pas connaître. Il applique à la hiérarchie apostolique les mêmes prérogatives que les lévites à l'égard des laïcs²⁴.

²² Ignace, évêque d'Antioche, donne la prééminence à la l'église de Rome, dans sa lettre aux Romains, *PG*, 5, 801, trad. *Sources Chrétiennes* 10, p. 108.

²³ Voir la note 5.

²⁴ Sur la « lévitisiation » du sacerdoce dans l'Église, voir les références dans J.-M. Tillard, *L'Église locale. Ecclésiologie de communion et catholicité*, Coll. Cogitatio Fidei, Paris 1995, pp. 197-200, notamment chez Hyppolite, Tertullien, Origène, etc. On retrouve cette tendance jusque dans le rite d'ordination des prêtres du Pontifical actuel (cf. id. p. 204-205). Voir aussi A. Faivre, *Ordonner la fraternité*, Paris 1992.

De la même manière qu'il y a une « lévitisation » du sacerdoce ministériel, il y a également une marginalisation progressive des femmes comme dans le judaïsme. Les Anciens sont progressivement assimilés au presbyterium qui ne regroupe que des prêtres, des hommes ordonnés par l'imposition des mains de l'évêque pour garantir la succession apostolique et, par là, la présence du Christ. Ils représentent le Christ dans l'eucharistie et dans tous les sacrements qui réactualisent la présence du Christ.

R. Gryson montre que le ministère des diaconesses dans l'Église postapostolique se limite au service des femmes pour les baptêmes par immersion, parce qu'elles sont dévêtues. Diaconesses et veuves tendent à ne faire qu'un seul groupe de consacrées au service de la communauté²⁵. Mais l'on voit clairement par là qu'au temps des douze Apôtres et par la suite, un ministère apostolique était confié par l'imposition des mains. L'ordination prenait un sens large qui pouvait inclure les femmes dans des ministères qui leur étaient confiés.

Qu'il n'y ait jamais eu de femme ordonnée prêtre dans l'Église ne vient absolument pas du patriarcat, mais de la conviction que la distinction de l'homme et de la femme vient du dessein du Créateur et que cette distinction est ordonnée à l'existence même de l'Église, les hommes représentant typologiquement²⁶ le Christ Époux et les femmes l'Église Épouse, comme la lettre aux Éphésiens le met clairement en lumière (cf. Ep 5, 21-33) : l'union de l'homme et de la femme dans le mariage représente l'union du Christ et de l'Église. En revanche, ce qui vient du patriarcat, c'est la condition de la femme, à la fois soumise à l'homme et condamnée au silence. C'est ce qu'ont obtenu les judaïsants, plongeant l'Église tout entière dans une profonde régression et un véritable appauvrissement. À l'inverse, saint Paul voit dans le mariage chrétien un mystère d'une grande portée et d'une grande nouveauté : « Ce mystère est grand (μέγα), je veux dire qu'il s'applique au Christ et à l'Église » (Ep 5, 32). Mais pour comprendre la grandeur de ce mystère, il faut souligner l'égalité de l'homme et de la femme dans le Christ par le baptême, ce qui signifie que l'Église, ayant reçu l'Esprit Saint, a été élevée à l'égalité de la vie divine avec le Christ (cf. Ga 3, 28) ! C'est souligner aussi que l'accueil et le don de Dieu ont même importance. Sans le « fiat » de Marie, le Christ n'aurait pu s'incarner.

Pour faire droit à cette réalité nouvelle, il est absolument vital pour l'Église Épouse, associée à la royauté du Christ, de lui redonner sa voix et sa place. Cela signifie que si la voix et le pouvoir sont réservés à la hiérarchie apostolique, l'Église est confrontée à un dysfonctionnement qui ruine son identité et son existence même. En face de la hiérarchie apostolique qui représente la voix et le pouvoir de l'Époux, il est essentiel de constituer une autre hiérarchie qui représente la voix et le pouvoir égal de l'Église Épouse, c'est-à-dire de tous les fidèles. C'est précisément ce que réalisaient les Anciens au temps des douze Apôtres. Et c'est aussi pour cela que les Douze ne prenaient pas de décisions sans l'accord des Anciens, garantissant ainsi non seulement une forte communion, mais l'exemplarité de l'égalité entre l'Époux et l'Épouse.

²⁵ R. Gryson, *Le ministère des femmes dans l'Église ancienne*, Gembloux 1972.

²⁶ Symboliquement, sacramentellement et pas exclusivement. L'homme, en tant que baptisé, fait partie de l'Église Épouse, qui se reçoit du Christ Époux. De même, une femme qui reçoit par l'imposition des mains un ministère, représente le Christ Époux. La dimension typologique et sacramentelle met en lumière le caractère symbolique de l'homme et de la femme, qui représente le don de Dieu et l'accueil de ce don. L'un ne va pas sans l'autre. Sans l'accueil (dimension féminine), le don est stérile.

Rappelons que le terme « hiérarchie » ne signifie pas en soi une structure monarchique, mais, étymologiquement, « fondé sur un principe sacré ». Et il s'agit précisément d'établir, sur le principe sacré de la volonté du Christ, une égale dignité de l'Époux et de l'Épouse. Une Église qui se construit sur le modèle monarchique n'est pas fidèle au Christ, même si celui-ci est le Roi de l'univers. La raison de cela, c'est qu'il fait participer à sa royauté tous les baptisés. Tous ont revêtu le Christ, tous sont à égalité, comme le déclarait fort bien le Pape S. Léon le Grand : « L'Église universelle est organisée selon des degrés différents, afin que la diversité des membres assure l'intégrité de ce corps sacré. Cependant, comme dit l'Apôtre, tous nous ne faisons qu'un dans le Christ. Aucun de nous n'est séparé d'un autre par sa fonction au point que la plus modeste partie du corps ne serait pas reliée à la tête. Donc, dans l'unité de la foi et du baptême, nous constituons une société sans classes »²⁷. Cela dit, s'il prend soin de le rappeler, c'est que, dans les faits, les velléités du pouvoir avaient créé au cours du temps bien des inégalités, en particulier envers les femmes.

Notons que l'institution des évêques attestée dans les épîtres pastorales ne va pas perdurer, car ils assument une double représentativité. Timothée a reçu l'imposition des mains à la fois de Paul (cf. 2 Tim 1, 6), représentant le Christ²⁸, et du collège des Anciens (cf. 1 Tim 4, 14) pour les présider. Or, il ne peut être à la fois la voix de l'Époux et de l'Épouse. Ces deux voix sont essentiellement différentes et doivent pouvoir s'exprimer l'une et l'autre pour faire droit à la vie des communautés représentée par les Anciens, dans une dynamique de communion (et non de soumission) avec les Apôtres. Avec la transformation du collège des Anciens en presbyterium, rassemblant les prêtres mandatés par les évêques, ceux-ci ne peuvent parler au nom de tous les fidèles, sans usurper leur voix, privant ainsi l'Église de son identité, qui est celle de la communion à l'image de la Trinité.

L'Église comme communion fut bien l'intuition du Concile Vatican II, mais il n'a pas pris conscience que pour vivre la réalité de la communion ecclésiale, il est nécessaire d'instituer une vraie participation au niveau décisionnel. Quand le Concile parle de la soumission des fidèles à la hiérarchie, il contredit la réalité de l'Église comme communion, qui suppose justement une communion libre et non soumise (cf. Lumen Gentium 37). Le synode sur la synodalité (2021-2024) voulu par le Pape François, l'a bien compris par sa trilogie mise en exergue : « Communion, participation et mission ». La prise de conscience d'une nécessaire codécision dans l'Église avec ceux qui représentent les fidèles laïcs inaugure un renouveau essentiel à la vie de l'Église pour son avenir. La structure actuelle de l'Église la défigure et lui fait porter le lourd fardeau de l'héritage patriarcal. Il faudra bien un Concile pour rétablir l'institution des Anciens, qui représentait au temps des Douze, les fidèles laïcs.

²⁷ S. Léon le Grand (5^e s.), Docteur de l'Église, Homélie pour l'anniversaire de son épiscopat, PL 54, 148 (traduction française de la Liturgie des Heures).

²⁸ Saint Paul revendique ce titre, en communion avec les Douze (cf. Ga 1, 1.18-19).

Dysfonctionnement de la hiérarchie apostolique : cléricalisme et concentration du pouvoir.

Le cléricalisme à l'intérieur de l'Église a été fort bien défini par le Pape François lors de son discours au CELAM à Rio de Janeiro en 2013 :

« Le cléricalisme est aussi une tentation très actuelle en Amérique Latine. Curieusement, dans la majorité des cas, il s'agit d'une complicité pécheresse : le curé cléricalise, et le laïc lui demande à être cléricalisé, parce que c'est finalement plus facile pour lui. Le phénomène du cléricalisme explique, en grande partie, le manque de maturité et de liberté chrétienne dans une part du laïcat latino-américain. »²⁹

Il se caractérise par deux conséquences dommageables à la vie de l'Église : la concentration du pouvoir réservé au clergé et la passivité des laïcs pour ceux qui s'en accommodent.

Notons que le document final du synode des évêques du CELAM à Aparecida (2007) que le Pape commente dans son discours, fort de 278 pages, ne fait aucune référence explicite au cléricalisme³⁰. Le Pape François est le premier, au niveau du magistère, à dénoncer le cléricalisme dans l'Église catholique. Il dénonce ainsi un problème central, qui, en le résolvant, va engendrer un profond renouveau de l'Église.

Les scandales des abus sexuels du clergé, qui défraient la chronique, ne sont que la pointe de l'iceberg d'un problème plus général et plus profond, celui de l'abus de pouvoir du clergé, qui s'exerce prétendument au nom de Dieu, sur les fidèles laïcs.

La structure monarchique de l'Église tend à institutionnaliser ces abus de pouvoir. Tout commence au séminaire, où se créent des liens de copinage qui vont engendrer l'ascension hiérarchique des uns au détriment des autres. Cela se fait aisément, du fait qu'il n'y a pas de contre-pouvoir institué. L'évêque va s'entourer de ceux avec qui il s'entend bien. Au niveau paroissial, le curé possède le pouvoir décisionnel. Il y a bien des recours possibles, mais ils sont limités, car le curé a été nommé par l'évêque. Ceux qui l'apprécient se rangent de son côté, ceux qui ne l'apprécient pas se désengagent. Quant à l'évêque, il est tout-puissant ! Ce qui est remarquable, c'est que si la pratique ecclésiale se situe souvent tout au plus à 5 % des fidèles en Europe occidentale, tous les programmes pastoraux n'arrivent pas à faire remonter cette statistique. Or, ce n'est certes pas l'Évangile que ne mobilise plus, mais sa complète méconnaissance en raison de la perception que beaucoup ont de l'Église comme un reliquat du patriarcat et de la concentration du pouvoir monarchique.

D'ailleurs, la génération de jeunes prêtres « tradi » qui a émergé sous le pontificat de Benoît XVI, pensant qu'il fallait revenir en arrière, un peu à la manière des traditionalistes, pour renouveler l'Église et lui redonner sa puissance d'antan, se trompe radicalement. En revendiquant le modèle patriarcal, tant au niveau des

²⁹ Pape François, Rencontre avec les évêques du CELAM, Centre d'études de Sumaré, Rio de Janeiro, 28 juillet 2013.

³⁰ Quinta Conferencia General del episcopado latinoamericano y del Caribe, Documento conclusivo, segunda edición, Aparecida 2007, 278 p.

familles que du clergé, ils augmentent la marginalisation de l'Église et surtout son contre-témoignage. D'autant plus qu'avec le cléralisme s'associent deux compagnons : le moralisme et l'autoritarisme. Le moralisme sert à culpabiliser et à dominer. L'autoritarisme est à la fois une concentration du pouvoir et un abus de pouvoir.

L'érosion lente et continue de la pratique religieuse en Europe et aussi dans le reste du monde dans la mesure où le même système social et ecclésial est repris, engendre des conceptions pastorales de plus en plus centralisatrices et éloignées des gens. Le manque de prêtres et de personnes engagées engendre des regroupements au niveau paroissial de plus en plus éloignés de la nécessaire proximité pastorale. D'un côté, nous assistons à une société qui, depuis 1968, a remis en cause les autorités établies, tant l'Église, les élites universitaires que l'État, au profit des puissances commerciales et des réseaux sociaux qui manipulent les masses ; les réseaux sociaux donnent une voix planétaire jamais atteinte à tous les manipulateurs de masse et engendrent une société fragmentée et fragilisée. De l'autre, nous assistons à une Église qui ne parvient plus ni à se faire proche, ni à faire entendre sa voix, tant elle est déformée dans les réseaux sociaux. L'enjeu de la proximité est ainsi absolument essentiel à la vie de l'Église comme le Pape François l'a souvent souligné. Dans le même discours à Aparecida, il déclare :

« À Aparecida, on a, de manière importante, deux catégories pastorales qui émergent de l'originalité même de l'Évangile et qui peuvent aussi nous servir de critère pour évaluer comment nous vivons de manière ecclésiale en disciples missionnaires : la proximité et la rencontre. Aucune des deux n'est nouvelle, mais elles constituent la modalité par laquelle Dieu s'est révélé dans l'histoire. Il est le « Dieu proche » de son peuple, une proximité qui atteint son sommet dans l'incarnation. Il est le Dieu qui sort à la rencontre de son peuple. En Amérique Latine et dans les Caraïbes il y a des pastorales « éloignées », des pastorales disciplinaires qui privilégient les principes, les conduites, les procédures organisatrices, évidemment sans proximité, sans tendresse, sans caresse. On ignore la « révolution de la tendresse » qui provoqua l'incarnation du Verbe. Il y a des pastorales organisées avec une telle dose de distance qu'elles sont incapables d'arriver à la rencontre »³¹.

Le Pape fonde théologiquement la pastorale de proximité. Celle-ci atteint un sommet lorsque Jésus lui-même fonde toute sa pastorale sur la rencontre personnelle. Il en est de même aujourd'hui : les personnes les plus missionnaires sont celles qui ont été touchées personnellement au plus profond d'elles-mêmes par une rencontre intime avec le Christ ressuscité. La réalité mystique de l'Église est sa réalité la plus fondamentale. Elle rassemble des hommes et des femmes touchés par le Christ et animé de l'Esprit. Ceux-ci se caractérisent par leur authenticité dans leur témoignage et leur engagement centré sur la proximité.

Beaucoup de théories pastorales qui ont été envisagées après le Concile Vatican II sont toutes plus ou moins vouées à l'échec, car elles n'ont pas pris en compte le problème du cléralisme. Celui-ci empêche une vraie dynamique au sein du peuple de Dieu, car il fait du laïc un chrétien de seconde zone, qui ne peut prendre d'initiative pastorale.

Il y a pourtant une pastorale qui a été extrêmement féconde, c'est celle de saint Paul. Il faut aujourd'hui reprendre les principes fondamentaux de la pastorale

³¹ O. c., n° 5.3.

paulinienne. Du temps de saint Paul et des Apôtres, il n'y avait pas de cléricisme, car il y avait une vraie représentativité des laïcs dans les décisions que prenaient les Apôtres de concert avec les Anciens³².

Ce qui caractérise la pastorale paulinienne, c'est qu'elle ne s'appuie pas sur des clercs ou des congrégations religieuses, mais sur les laïcs, en mettant au centre de la vie de l'Église le baptême. L'identité chrétienne ne se conjugue pas en deux catégories, les clercs et les laïcs, mais en une seule : les baptisés.

Saint Paul agit comme un sourcier : il fait émerger les multiples charismes des uns et des autres. Ils fondent toutes sa pastorale sur l'être nouveau, la création nouvelle engendrée par le baptême et qui donne à chacun, indistinctement, une vie nouvelle dans l'Esprit. Tout part d'une vision de foi qui donne à chaque baptisé une dignité incomparable : « Baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ » (Ga 3, 27). Le corps de l'Église va se former en fonction des charismes personnels à la manière d'un corps harmonieux pourvu de tous ses dons. Il y a bien un charisme de gouvernement (cf. Ep 4, 11), mais celui-ci se caractérise par le don personnel de rassembler dans la communion et de faire fructifier la richesse des charismes mis au service de la communauté. Ce n'est pas un charisme lié à une institution, mais au don de l'Esprit qui a été discerné par la communauté. Dès lors, l'autorité ne s'entend pas comme un pouvoir de coercition, mais justement dans le pouvoir de faire épanouir les charismes des uns et des autres, dans la concorde et la collaboration de tous. Encore une fois, cela suppose reconnue l'égale dignité de tous comme le souligne la lettre aux Éphésiens : « Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême un seul Dieu et Père de tous, au-dessus de tous, par tous, et en tous. » (Ep 4, 5-6) Cette autorité reconnaît que chacun appartient au Père et dépend de lui seul. Elle suppose une complète désappropriation. Cette autorité reconnaît qu'à chaque charisme correspond une autorité propre, qui vient de Dieu et qui s'exerce dans le cadre de ce charisme.

La concentration du pouvoir qui caractérise le cléricisme engendre trois dysfonctionnements dans l'exercice de l'autorité :

1. Il s'approprie les personnes et nie leur autonomie.
2. Il nie l'autorité propre à chaque charisme et ne se centre pas sur l'épanouissement du charisme personnel.
3. Il identifie l'autorité et l'institution en niant la nécessaire compétence d'une autorité spirituelle.

Pour remédier au défaut du cléricisme, il s'agira d'abord de garantir l'autonomie des personnes et leur autorité. Il s'agira ensuite de bien comprendre l'autorité du clerc, qui participe au Christ Tête de l'Église (cf. Col 1, 18 ; 1 Co 12, 21). Le Christ n'institue pas une autorité de subordination, mais une autorité qui établit tous dans une égale dignité de prêtre, prophète et roi par le baptême. C'est une autorité qui engendre la vitalité du Corps tout entier. Une autorité d'amour et de sagesse qui révèle ce qu'est la véritable paternité et maternité spirituelles : une autorité qui est source de croissance et qui engendre l'égalité et l'autonomie dans la communion fraternelle. Saint Paul en est un exemple incomparable lorsque, tour à tour, il se compare à une mère et à un père dans sa première lettre aux Thessaloniens :

³² Nous approfondirons ce que nous entendons par « pastorale paulinienne » au chapitre 6 qui lui est consacré.

« Comme une mère nourrit ses enfants et les entoure de soins, telle était notre tendresse pour vous que nous aurions voulu vous livrer, en même temps que l'Évangile de Dieu, notre propre vie, tant vous nous étiez devenus chers. [...] Comme un père pour ses enfants, vous le savez, nous vous avons, chacun de vous, exhortés, encouragés, adjurés de mener une vie digne de Dieu qui vous appelle à son Royaume et à sa gloire » (1 Thess 2, 7-8.11-12)

Ces versets admirables donnent les critères d'une véritable autorité :

1. Tout d'abord la tendresse, qui s'oppose à la dureté de cœur. Le Pape François fait souvent référence à la tendresse pastorale³³. Elle correspond à cette caractéristique maternelle de l'Église et aussi à l'exemple du Christ lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur » (Mt 11, 29), qui est l'exact opposé de la dureté et de l'orgueil. Combien de fidèles ont été blessés par la dureté de leur pasteur.
2. L'amour sincère, jusqu'à la capacité de donner sa vie pour ses frères. Un amour maternel qui saisit les entrailles. « Ta Loi me tient aux entrailles », dit le psalmiste (Ps 39, 9). Souvenons-nous que la miséricorde biblique se traduit aussi par « rahamim », les entrailles, l'utérus, qui donne la vie et qui protège.
3. La dimension paternelle de l'autorité, qui se caractérise par la pédagogie et la volonté de faire grandir, en encourageant, en exhortant, pour mener une vie digne, en vue de partager la gloire du royaume. La miséricorde ne consiste pas seulement dans la capacité à se faire proche, à comprendre, mais aussi à élever dans la sainteté jusqu'à la plénitude de la vie dans le Christ. Cette autorité correspond à la volonté que le Christ exprime au soir de sa Passion à son Père : « Glorifie ton Fils afin que le Fils te glorifie. » (Jn 17, 1)

Un clerc n'a pas forcément une charge de gouvernement. Avant de la lui confier, il faudra vérifier qu'il en a la capacité, selon ces trois critères essentiels que nous venons d'énumérer.

En outre, l'autorité pastorale s'exerce dans un cadre précis. Elle est liée à l'exercice de son ministère, qui implique la coopération des agents pastoraux et des bénévoles au service de la paroisse. La charge pastorale est ainsi nécessairement partagée avec tous les acteurs de la pastorale, y compris les bénévoles. Ce partage suppose une délégation de l'autorité et, par conséquent, la reconnaissance d'une égale dignité de tous dans le domaine propre de leur compétence. Cette délégation va permettre au prêtre d'exercer ses compétences personnelles sans surcharge de travail, de façon à exercer un ministère qui soit centré sur la qualité plus que sur la quantité. Qualité de sa vie de prière et de sa formation permanente, qualité des célébrations, qualité de ses relations personnelles dans la pastorale, centrée sur la proximité.

On ne peut être pasteur que dans une relation étroite avec les personnes qui lui sont confiées. Ainsi, il est vain de confier à un prêtre plusieurs paroisses. Il sera vite débordé. En cas de pénurie de prêtres compétents, il s'agira de mettre dans chaque paroisse une personne de référence, un diacre, un agent ou une agente pastorale,

³³ Par exemple : Discours du Pape François aux participants au congrès national sur le thème « La théologie de la tendresse chez le Pape François » (Vatican.va) ; sur la tendresse paternelle voir aussi la Lettre apostolique sur S. Joseph, n° 2.

qui représente le curé, par une vraie délégation et un vrai partage de la charge pastorale, de la même manière qu'un évêque est représenté par son presbyterium (cf. CIC 517,1-2). Il vaut mieux mettre à la tête de la paroisse un laïc qui sait rassembler, qu'un prêtre qui divise. Le curé modérateur ne s'impose pas. Il promeut l'unité et crée une dynamique de communion avec ses collaborateurs, en lien avec l'évêque et l'Église universelle. Les personnes de terrain sont irremplaçables. Il s'agira de créer un réseau de communion, qui soutient et qui féconde la pastorale de proximité.

Chapitre 4

Nécessaire institution des Anciens.

Au 2^e siècle, les judaïsants ont obtenu deux choses : une nouvelle classe sacerdotale et la marginalisation des femmes. Ils promeuvent une vision patriarcale où la femme est soumise à l'homme. Cette vision va s'appliquer à l'identité de l'Église elle-même. Les prêtres représentent le Christ Époux qui impose à l'Église d'être une Épouse soumise et silencieuse. La voix de l'Église ne s'exprime que par les prêtres. La vitalité de l'Église qui s'exprime par les charismes de ses membres va être ainsi étouffée et canalisée. La crise actuelle, si profonde, a permis, grâce au Pape François, de démasquer le problème du cléricalisme et du manque de synodalité de l'Église. Pour la première fois, apparaît en pleine lumière, une crise institutionnelle.

Nous avons vu l'importance de la hiérarchie apostolique, qui a permis de conserver la tradition des apôtres, son union avec le Christ, l'unité de l'Église et la validité des sacrements. Il s'agit aujourd'hui de comprendre qu'elle représente le Christ Époux qui veut instituer une Église Épouse qui possède une égale dignité. Les Anciens représentaient parfaitement son autorité. Les Apôtres ne prenaient pas de décision sans leur accord. L'Église Épouse est celle des charismes innombrables des laïcs qui représentent sa vitalité et son autorité.

Les préoccupations des laïcs ne sont pas les mêmes que celle des clercs centrées sur leur ministère. Les laïcs représentent la famille, le travail et la société³⁴. Les Anciens, c'est-à-dire les personnes éminentes reconnues par la communauté, vont donner une voix puissante à toutes leurs préoccupations. De ce fait, l'Église ne sera plus seulement celle des clercs, comme bon nombre de gens la perçoivent, mais elle sera en prise directe avec les problèmes et les enjeux actuels des fidèles. Ce qui manque cruellement à l'Église catholique pour son rayonnement, c'est bien une élite instituée qui puisse faire entendre sa voix au cœur du monde. Les clercs ne peuvent pas le faire au même titre, car ils représentent un ordre transcendant, tandis que les laïcs peuvent parfaitement faire entendre une voix immanente à la société, se référant à un ordre transcendant, pour fonder la société dans la justice, la charité et la miséricorde.

De plus, le mystère de l'Église étant mis en lumière par la typologie de l'Époux et de l'Épouse, les Anciens pourront avantageusement être représentés par des femmes éminentes. Le Christ lui-même fait référence aux origines pour souligner

³⁴ Notons qu'au temps des apôtres, les évêques, les prêtres, les diacres, étaient habituellement mariés (cf. 1 Tm 3, 2-12) et saint Paul s'attache à travailler de ses mains pour n'être à la charge de personne (cf. 1 Thess 2, 9). Dans les églises d'Orient, cette tradition des prêtres et diacres mariés a perduré. Également dans les églises de rite latin, le diacre marié permet d'établir un dialogue vivant et fructueux entre l'autel et le monde.

dans le dessein de Dieu, la communion de l'homme et de la femme, dans une égale dignité, à l'image de la communion trinitaire (cf. Mt 19, 4-5).

Instituer les Anciens, c'est répondre parfaitement au reproche d'une Église fondée sur le patriarcat, pour l'établir dans le dessein du Christ qui revendique l'égalité entre l'homme et la femme, dans la diversité des rôles. Le rôle des femmes tel qu'il est souligné dans les Évangiles est significatif :

1. Les femmes sont présentes à la croix. Elles participent étroitement par le Christ à l'engendrement d'un monde nouveau. Les paroles du Christ à sa mère, ne sont pas seulement adressées personnellement, mais elles ont aussi une portée typologique, en utilisant le terme de « femme » pour s'adresser à sa mère, tout comme au « disciple bien-aimé » qui représente une exemplarité en l'accueillant dans sa vie (cf. Jn 19, 25-27).

2. Les femmes sont les premières messagères de la résurrection. Jésus a voulu par là en faire les « apôtres des apôtres ». Elles apportent comme nul autre la Bonne Nouvelle, d'une vie plus forte que la mort, d'un amour divin d'une extraordinaire fécondité, qui engendre un monde nouveau. Bien loin de se taire, elles sont appelées à la proclamer par toute leur vie.

3. L'onction de Béthanie révèle le lien étroit entre le Corps du Christ et la femme, plusieurs fois souligné avec une force impressionnante dans des circonstances différentes³⁵. L'onction met en lumière le soin que prend la femme du Corps de l'Église, qu'elle exalte par le parfum de son amour et qu'elle consacre par sa prière. Ce Corps est aussi celui qui est vénéré dans l'eucharistie, comme le soulignait S. Jean-Paul II³⁶. Cette onction apparaît comme un signe sacramentel – sans être un sacrement, qui manifeste la présence du Christ – qui révèle le rôle essentiel de la femme dans l'Église.

La femme est donc appelée de façon éminente à représenter l'Église Épouse.

Dans la confusion des genres qui caractérise notre époque, certains revendiquent l'ordination presbytérale de femmes. C'est nier la distinction fondamentale entre l'homme et la femme voulue par le Créateur en vue d'un mystère de communion. Le Christ avait toute la liberté d'intégrer dans le collège des Apôtres des femmes, puisqu'il revendique le dessein des origines qui place l'homme et la femme dans un vis-à-vis, qui confère l'un à l'autre une égale dignité. Saint Paul lui-même s'en fait l'écho quand il affirme que par le baptême, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous ont revêtu le Christ.

Les Apôtres l'avaient compris, lorsqu'en instituant les Anciens, ils y ont placé des femmes comme l'atteste le chapitre 16 aux Romains : dans ce chapitre, Paul énumère des femmes aux responsabilités importantes au sein de l'organisation des communautés. Au sujet du couple Prisca et Aquila, il tient à nommer en premier l'épouse, en raison de sa responsabilité ecclésiale. L'institution des Douze présuppose une autre institution qui lui fait face à l'image de l'Époux et de l'Épouse et cette institution se nomme dans les Actes des Apôtres les « Anciens ». La présence des femmes à la Croix et comme premières messagères de la résurrection souligne une intention du Christ lui-même. Si le Christ a voulu qu'elles soient les premières messagères du kérygme, c'est bien pour mettre en lumière qu'elles sont

³⁵ Jn 12, 3-8 ; Mc 14, 3-9 ; Mt 26, 6-13 ; Lc 7, 36-50 ; Lc 8, 45.

³⁶ Lettre encyclique Ecclesia de Eucharistia, n° 47, Rome 2003.

les premières à engendrer l'Église. Choisir des femmes pour représenter les Anciens, c'est reconnaître leur rôle primordial dans le mystère de l'engendrement et de la fécondité de l'Église.

Ainsi, c'est bien en réinstituant le collège des Anciens, représenté par des femmes éminentes, que l'Église pourra manifester, tant à l'intérieur que dans le monde, le mystère de l'Église fondé sur la typologie de l'Époux et de l'Épouse.

Nous verrons au chapitre 7 comment instituer à tous les échelons de l'Église une hiérarchie qui représente l'Église des laïcs par l'institution d'un collège qui la représente. Comme dans un couple, il s'agira de distinguer les deux formes d'autorité dans leur autonomie et leur communion. Ces deux autorités peuvent s'exercer parfois comme un contre-pouvoir, mais ce sera toujours en vue d'aboutir à une véritable communion, qui est l'essence de la vie de l'Église. Le Concile Vatican II a mis en lumière le mystère de l'Église comme une communion entre le Christ Époux et l'Église Épouse³⁷. Le synode sur la synodalité a d'emblée compris que cette communion ne peut véritablement se réaliser que si elle se comprend comme une « participation » aux décisions qui doivent se prendre. L'institution d'un collège à l'image des Anciens rend compte de façon concrète de cette participation. Ce sera plus qu'un « Conseil », ce sera une autorité au service de la communion effective. Passer d'une Église de la soumission aux clercs à une Église de la participation, c'est mettre pleinement en lumière la dimension sacerdotale, prophétique et royale de tous les baptisés au service d'une nouvelle vitalité de l'Église.

Chapitre 5

Le problème de l'obéissance dans l'Église et sa nécessaire réforme.

À ma connaissance, personne n'a vu jusqu'à aujourd'hui l'origine historique du problème de l'obéissance dans l'Église. Ce problème est absolument central, car il est à l'origine de tous les abus de pouvoir dans l'Église, qui affaiblit profondément la vitalité de l'Église. L'abus de pouvoir dans l'Église a été institutionnalisé à partir de cette affirmation : les supérieurs hiérarchiques représentent l'autorité même du Christ, Tête de l'Église, et peuvent à ce titre réclamer la soumission de leurs fidèles³⁸. Ils exercent ainsi à leurs yeux une autorité incontestable et absolue, au nom de Dieu, même si cela n'est pas explicitement dit. C'est une manière d'interpréter abusivement l'affirmation du Christ en saint Luc : « Qui vous écoute, m'écoute »³⁹. Ce verset ne peut pas se comprendre, dans le contexte biblique, d'une dépendance aux hommes, mais au Christ. Il s'agit d'accueillir le message du Christ, qui est transmis par ses disciples. Il s'agit de sa volonté, qui est exprimée clairement par tout le message biblique centré sur l'amour de Dieu et sa miséricorde révélée en Jésus-Christ. Loin de s'imposer, le Christ a donné sa vie et donne à ses disciples ce commandement nouveau, qui résume sa volonté : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jn 15, 12). En outre, le Christ fait une forte critique de toute forme de coercition dans l'Église : « Vous savez que les chefs des nations dominant sur elles en maîtres et que les grands leur font sentir leur pouvoir. Il n'en

³⁷ Cf. notamment LG 4 ; 6-7 ; 64-65.

³⁸ Cf. Col 1, 18. Mais le Christ est aussi présent dans ses membres (cf. Col 3, 11 : « en tous »).

³⁹ Lc 10, 16 et les lieux parallèles Mt 10, 40 ; Mc 9, 37 ; Lc 9, 48 et Jn 13, 20.

doit pas être ainsi parmi vous : au contraire, celui qui voudra devenir grand parmi vous, sera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier d'entre vous, sera votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude. » (Mt 20, 25-28)

Le judaïsme se caractérise par un profond sens de la liberté dans l'affirmation de sa foi : Dieu a libéré son peuple de la servitude. Le culte idolâtre pourrait se définir de la façon exactement opposée : une religion qui soumet, qui engendre la servitude. D'ailleurs, la critique impitoyable que fait Jésus du légalisme des pharisiens, qui soumet le peuple à tant de règles de pureté, qui divise et fait tant d'exclus, se fonde sur la révélation du Dieu d'amour et de miséricorde. Désormais, c'est l'amour et la miséricorde répandus dans nos cœurs par l'Esprit qui caractérisent la véritable pureté du cœur (cf. Mc 7, 14-23).

Saint Paul était bien conscient de la tentation de revenir en arrière par la fascination qu'engendre une autorité spirituelle qui soumet et dirige : « C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés. Donc tenez bon et ne vous remettez pas sous le joug de l'esclavage. » (Ga 5, 1)

Dans le témoignage des Actes des Apôtres, nous avons vu que ceux-ci ne s'imposent pas, mais, par l'institution des Anciens, ils cherchent à créer une Église qui se caractérise par la communion fraternelle (cf. Ac 2, 42).

Notons que dans la lettre aux Magnésiens, Ignace écrit que l'évêque tient la place de Dieu, mais au lieu d'invoquer une soumission, il parle de communion à vivre pour témoigner de la vie nouvelle dans le Christ : « Je vous en conjure, ayez à cœur de faire toutes choses dans une divine concorde, sous la présidence de l'évêque qui tient la place de Dieu »⁴⁰.

À l'époque des Pères du désert, se développe une spiritualité profondément enracinée dans la nouveauté du Christ. Il ne s'agit pas d'accomplir telle ou telle règle monastique, mais d'être saisi par l'Esprit, de vivre en présence du Ressuscité et de devenir un véritable disciple du Christ en le contemplant, en l'aimant et en l'imitant. Certains exercent une autorité spirituelle et reçoivent spontanément le titre d'« abba ». C'est un Père dont l'autorité spirituelle est reconnue, car il engendre ses disciples dans le Christ par l'Esprit. L'abba constitue un exemple à imiter. Bien loin de soumettre à sa volonté, qu'il considère par humilité être celle d'un pécheur, il invite à faire comme lui : vivre dans un face-à-face avec Dieu, dans la prière, la solitude et l'humble travail manuel⁴¹.

L'abba n'exerce généralement pas l'autorité sur ses disciples, car il les renvoie sans cesse devant Dieu, dans un face-à-face. Il ne veut pas s'interposer. Il est animé par un sens profond de pédagogie qui renvoie à la responsabilité personnelle, non à la dépendance infantile. Il semble qu'au désert toute autorité n'ait été exercée qu'à contrecœur, chacun craignant d'imposer sa volonté et d'entraver la liberté de l'Esprit.

Lorsqu'une communauté se constitue spontanément autour d'un abba, l'autorité se limite à l'organisation pratique de la communauté. Elle est commandée par des exigences pratiques auxquelles tous prêtent leur concours.

⁴⁰ Lettre aux Magnésiens, 6, 1 (cf. 4, 2) dans, Ignace d'Antioche - Polycarpe de Smyrne, Lettres. Martyre de Polycarpe (trad. Pierre-Thomas Camelot), SC 10bis, Paris 1998, p. 85.

⁴¹ Cf. Lucien Regnault, *La vie quotidienne des Pères du désert en Égypte au IV^e siècle*, Paris 1990.

Dans la règle de saint Basile et des moines d'Orient, cette structure fondamentale va perdurer jusqu'à nos jours. L'higoumène est celui qui s'occupe de l'intendance, de l'organisation pratique de la communauté. Il veille aussi au bon fonctionnement de la communauté, à la charité fraternelle, à la fidélité aux offices, au silence, à l'accomplissement des tâches domestiques. Il a été choisi par les moines qui reconnaissent en lui cette compétence, le respecte et prête leur concours. La dimension collégiale de la communauté et l'absence d'une autorité spirituelle instituée dans une personne empêchent toute forme d'abus de pouvoir exercée sous couleur d'une autorité instituée par l'Église.

En rupture radicale avec la tradition des Pères du désert, saint Benoît⁴², Père des moines d'Occident, va instituer une autorité personnelle qui s'impose par le vœu d'obéissance qui lui est due. Voici ce qu'il écrit au chapitre 2 de sa règle :

« L'Abbé jugé digne d'être à la tête d'un monastère doit se rappeler sans cesse comment on l'appelle, et porter par ses actes le nom de supérieur (lat. « maior », qui pourrait aussi se traduire par Ancien). En effet, il est considéré comme tenant dans le monastère la place du Christ, puisqu'il est appelé d'un nom employé pour désigner le Seigneur, selon ces paroles de l'Apôtre : *Vous avez reçu un Esprit qui fait de vous des fils adoptifs ; et c'est en lui que nous crions : Abba !, c'est-à-dire Père.* (Rm 8, 15 ; Ga 4, 6) C'est pourquoi l'Abbé ne doit rien enseigner, rien établir ou commander qui ne soit conforme aux préceptes du Seigneur ; mais ses ordres et son enseignement doivent se répandre dans les esprits de ses disciples comme un levain de justice divine. L'Abbé doit se souvenir constamment qu'au redoutable jugement de Dieu il devra rendre compte de ces deux points : son enseignement et l'obéissance de ses disciples. Et qu'il sache bien qu'il sera imputé au pasteur, comme faute, tout ce que le Père de famille (lat. « paterfamilias ») pourra trouver de mécompte dans ses brebis. »⁴³

Au chapitre 63, « Le rang à garder dans la communauté », on y lit : « L'Abbé étant regardé comme tenant la place du Christ, on l'appellera Seigneur (lat. *Dominus*) et Abbé, non par prétention personnelle, mais par honneur et amour du Christ. » (63, 5)

Du fait que le Père Abbé tient la place du Christ, il est très difficile de le contester. Saint Benoît, suivant la logique implacable de son raisonnement, revendique une prompt obéissance à son égard :

« Le premier degré d'humilité est l'obéissance sans délai. Elle convient à ceux qui n'ont rien de plus cher que le Christ. Mais par le service sacré dont ils ont fait profession, par la crainte de l'enfer et par le désir de la gloire de la vie éternelle, dès que le supérieur (lat. *maior*) a commandé quelque chose, comme si Dieu lui-même en avait donné l'ordre, ils ne peuvent souffrir de délai dans l'exécution. »⁴⁴

Cette soumission « sans délai » est équivalente à l'obéissance d'un serf à l'égard de son Seigneur. Ou encore, comme saint Benoît en fait explicitement allusion, le devoir d'obéissance se fonde sur l'autorité incontestable du « paterfamilias » : le contexte culturel est celui de la famille patricienne italienne, qui institue traditionnellement l'autorité incontestable du père de famille, selon le modèle patriarcal.

⁴² Né vers 480 à Nursie en Ombrie (Italie), mort en 547.

⁴³ Règle de saint Benoît, trad. abbaye de Maredsous 2023, n° 19-22.

⁴⁴ O. c. n° 71.

La règle de saint Benoît se situe à l'exact opposé de la conception de l'obéissance dans la Bible. Dieu ne s'impose jamais et récuse toute forme d'obéissance aveugle. Deux passages fondamentaux dans la Bible mettent en lumière que Dieu ne s'impose pas et qu'il s'adresse au cœur de l'homme, créé à son image, pour discerner sa volonté. Le premier, c'est lorsque Dieu décide de détruire Sodome et Gomorrhe. Abraham s'offusque au nom de la justice et de la raison : « Et s'il y avait des justes parmi eux ? » Ce dialogue met en lumière que Dieu ne s'oppose ni à la justice, ni à la raison humaine. Abraham ne se soumet pas aveuglément (cf. Gn 18, 20-32). L'autre passage, non moins éloquent, est celui du dialogue entre Moïse et le Seigneur quand celui-ci lui déclare qu'il veut détruire son peuple rebelle. Moïse est loin de se soumettre à cette perspective et fait des reproches au Seigneur : « Pourquoi les Égyptiens diraient-ils, c'est par méchanceté qu'il les a fait sortir, [...] pour les exterminer au désert [...], reviens de ta colère [...], souviens-toi de tes serviteurs et de tes promesses » (Ex 32, 11-14 ; cf. Nb 14, 13-16 ; Dt 9, 25-29). Ce dialogue met en lumière que Dieu fait appel à la raison et aux entrailles de miséricorde qu'il a mises dans son serviteur Moïse. Dieu n'est pas un principe transcendant qui serait au-delà de la compréhension humaine. Bien au contraire, il est celui qui fait appel à notre raison et à notre cœur pour discerner sa volonté, puisque nous avons été créés à l'image de Dieu pour vivre en communion avec lui. Ces deux passages ont donc une immense portée pour comprendre comment s'exerce l'autorité divine.

Saint Benoît, prisonnier de la culture de son temps, ne se rend pas compte qu'il institue un ordre nouveau à l'intérieur de l'Église, qui va permettre tous les abus d'autorité propre à l'histoire de l'Église d'Occident, jusqu'à nos jours. En effet, cette forme d'autorité va s'imposer dans toute l'Église de deux façons. Premièrement, la règle de saint Benoît sera la matrice de toutes les règles de vie des communautés religieuses d'Occident⁴⁵. Le vœu d'obéissance au supérieur va s'appliquer comme une caractéristique de la vie religieuse⁴⁶. Deuxièmement, le clergé séculier va revendiquer cette autorité absolue, très commode dans son exercice, en revendiquant pour les prêtres séculiers également le titre d'« abbé ». Quant à l'évêque, il représente quasi Dieu en personne pour exercer une autorité incontestable, un pouvoir absolu. C'est d'ailleurs pour cette raison que des abbés de monastère revendiqueront les attributs des évêques, la mitre et la crosse pour être élevés à leur rang.

Ainsi, la règle de saint Benoît et la tradition religieuse qui lui est liée transmettent un message fait de deux instances contradictoires : la charité, qui correspond au commandement de Dieu et la soumission à l'autorité instituée. En effet, cette dernière est une institution humaine qui, par nature, n'est pas divine. C'est ce que l'on appelle en psychologie, une « transaction croisée », un double message, l'un étant explicite, l'autre, qui lui est associé, étant caché⁴⁷ : au nom de la charité et de l'ordre institué, il faut se soumettre au supérieur. Cette soumission pose un problème constant, car le supérieur n'est pas Dieu et il prétend pourtant le représenter. Ainsi

⁴⁵ La règle de saint Augustin restera marginale. Nous y reviendrons.

⁴⁶ « D'innombrables textes confirmeraient que l'obéissance est une pierre de fondation de la vie religieuse », écrit Dymas de Lassus, dans *Risques et dérives de la vie religieuse*, Paris 2020, p. 147. Dans la tradition occidentale, il s'agit de l'obéissance au supérieur, tandis que dans la règle de S. Basile, il s'agit de l'obéissance au commandement de la charité : deux traditions radicalement différentes.

⁴⁷ Sur l'analyse transactionnelle, voir, par exemple, Dr Th. A. Harris, *D'accord avec soi et les autres. Guide pratique d'Analyse Transactionnelle*, Paris 1996, 337 p. ; sur les transactions croisées : pp. 107-119 ; Dr Eric Berne, *Que dites-vous après avoir dit bonjour ?*, Paris 2013, 371 p.

vont se mettre en place quantité de théories de la vie religieuse pour tenter de justifier cette soumission, comme celle-ci, bien connue dans les milieux religieux : « Si le supérieur se trompe, mais si le religieux lui obéit, ce dernier est sûr de faire la volonté de Dieu » !⁴⁸ De telles affirmations, qui cherchent à justifier l'autorité du supérieur au nom de Dieu sont extrêmement graves. Les garde-fous sont très difficiles à mettre en pratique, car ils sont une contestation de l'autorité, qui sera a priori taxée de désobéissance.

La règle de saint Basile⁴⁹, au contraire, est limpide, car elle n'a d'autre règle que la charité et une vie ordonnée à l'exercice de celle-ci en communauté. Il n'y a qu'une seule obéissance qui est préconisée, celle de suivre les commandements du Seigneur, c'est-à-dire l'exercice de la charité. L'autorité de l'higoumène, n'est pas sacralisée, elle suppose simplement d'être respectée, étant chargé de l'intendance, pour le bon fonctionnement de la communauté. L'autorité spirituelle de tel ou tel moine est librement reconnue et ne s'impose pas, à l'instar du Christ lui-même.

Saint Basile n'a en vue que les commandements du Seigneur et n'envisage l'obéissance que par rapport à ceux-ci. Ses *grandes Règles* commencent donc par citer l'essentiel de la vie monastique à ses yeux : « Le Seigneur en personne a donc déterminé l'ordre à garder dans les commandements. Le premier et le plus grand est celui qui regarde la charité envers Dieu, et le second, qui lui est semblable, ou plutôt en est l'accomplissement et la conséquence, concerne l'amour du prochain. »⁵⁰

Il est nécessaire de réformer la vie religieuse d'Occident sur le modèle des règles monastiques de saint Basile. Si l'on veut conserver le vœu d'obéissance, il faut strictement le réserver à l'obéissance à la volonté de Dieu exprimée dans son commandement de la charité et à personne d'autre. L'obéissance doit être réservée à Dieu seul pour être pure et sans ambiguïté. La conception occidentale commune d'obéir à Dieu « par la médiation des supérieurs » entraîne une ambiguïté et un asservissement. Le Père abbé ne doit pas exercer une autorité instituée à qui l'on doit obéissance, mais simplement faire office d'autorité spirituelle pour promouvoir la charité et la sainteté dans la communauté, comme le ferait avec compétence un bon accompagnateur spirituel. Le moine adulte aura été formé à l'autonomie de sa conscience, éclairée par l'Esprit Saint et par toute sa formation. Celle-ci l'aura formé à la charité, non à l'égoïsme, à l'humilité, qui est toujours la compagne de la charité. Il aura aussi soin d'avoir un accompagnateur pour la supervision de sa vie spirituelle.

C'est d'ailleurs à cette condition que de nouvelles vocations pourront surgir dans le contexte de la vie chrétienne d'aujourd'hui, centrée sur la personne et la communion fraternelle, librement vécue. L'obéissance aux supérieurs déresponsabilise et infantilise. Elle est source de toutes les déviations. La maturité de la personne se caractérise par son autonomie, le sens de sa responsabilité, le sens du bien commun et l'appel à vivre dans la communion des personnes, à l'image de la Trinité, dans la liberté, la vérité et l'amour.

⁴⁸ On retrouve encore aujourd'hui, plus qu'on ne le pense, un soutien à l'obéissance de jugement, qui est la porte de toutes les dérives (cf. Dysmas de Lassus, op. cit. pp. 171-176).

⁴⁹ En Occident, on parle par similitude de la Règle de saint Basile, mais il s'agit d'un corpus, d'un ensemble de conseils, plutôt que de règles, qui régissent la vie monastique des moines d'Orient, compilés au cours des siècles. Mais la base, c'est bien le livre de saint Basile, *Les grandes Règles*, qui répond aux questions des moines (cf. PG 31, 905-1052 ; Saint Basile, *Les règles monastiques*. Introduction et traduction par Léon Lèbe osb, Maredsous 1969, 367 p.).

⁵⁰ *Les Grandes Règles*, q. 1 (PG 31, 907), dans, o. c. , p. 48.

Une autre référence éminente pour la vie en communauté est la règle de saint Augustin⁵¹. Elle se fonde sur l'exemple des premiers disciples dans les Actes des Apôtres (Ac 2, 42 ; 4, 32). L'amour mutuel en est une caractéristique que saint Augustin, Docteur de la charité, aime à souligner en tout premier lieu : « Avant tout, vivez unanimes à la maison, ayant une seule âme et un seul cœur tournés vers Dieu. N'est-ce pas la raison même de votre rassemblement ? » (ch. 1, 2) Et encore, en concluant le premier chapitre : « Vivez donc tous dans l'unité des cœurs et des âmes, et honorez les uns dans les autres ce Dieu dont vous êtes devenus les temples. » (ch. 1, 8). Pour lui, l'essentiel, c'est la vie commune dans la charité. La référence à l'obéissance au prieur ne vient qu'à l'avant-dernier chapitre, car elle ne caractérise pas sa conception de la vie religieuse, mais découle de la charité. Le prieur n'est pas nécessairement un prêtre. La règle se garde bien de l'identifier à Dieu : « Qu'on obéisse au frère prieur (Preposito) comme à un père, toujours avec le respect qui est dû à sa charge, pour ne pas offenser Dieu en lui. » (ch. 7, 1). Elle se place en garant de tout abus d'autorité : « Que votre frère prieur ne place pas son bonheur dans l'asservissement des autres sous son autorité, mais dans les services qu'il leur rend par charité. Par l'honneur devant vous qu'il soit à votre tête ; par la crainte devant Dieu, qu'il se tienne à vos pieds. » (ch. 7, 3) Son rôle, comme dans la règle de saint Basile, consiste à veiller à l'intendance et au bon fonctionnement de la règle de vie commune : « Il appartient en premier lieu au frère prieur de veiller à la pratique de ces préceptes, de ne rien laisser enfreindre par négligence, mais de redresser et de corriger ce qui n'aurait pas été observé. Il reste entendu qu'il en réfère au prêtre, dont parmi vous l'autorité dépasse la sienne, pour les matières qui excéderaient ses moyens et ses droits⁵². » (ch. 7, 2).

Saint Benoît a connu les règles de saint Basile et de saint Augustin, mais, en rupture avec elles, il sacralise l'abbé en l'identifiant au Christ ou au Père, dont il tient la place. Pour justifier cela, il n'hésite pas à détourner le sens d'une référence biblique en l'appliquant au Père abbé : « L'Esprit Saint s'écrie en nous Abba, Père », c'est le Père abbé !⁵³ Or justement, le Père dont parle ici saint Paul, n'est par un homme, mais Dieu qui le dépasse infiniment. Il est essentiel de faire cette distinction pour éviter tout asservissement à une autorité humaine. Les Apôtres en étaient bien conscients (cf. Ac 5, 29).

La liberté chrétienne doit être préservée comme une condition de la charité. On ne peut forcer à aimer. L'amour est toujours l'expression d'un acte libre. L'obéissance comme soumission à une autorité humaine risque d'éteindre la charité, car la personne soumise n'est plus libre. La vie commune est alors faite d'un calcul par rapport à l'obéissance et par rapport aux luttes de pouvoir. Il s'agira de se mettre du côté de l'autorité, de l'affectionner et de prendre son parti, pour avoir une promotion ou jouir d'une certaine liberté. L'obéissance comme soumission peut totalement dénaturer la vie religieuse. Prisonnière de cette double injonction - la charité et la soumission -, elle engendre une subtile hypocrisie, une fausse charité fait de calcul et finalement d'individualisme. Les religieux vivent ensemble mais chacun pour soi,

⁵¹ Elle n'a pas été écrite telle quelle par saint Augustin, mais la critique la fait bien remonter à ses écrits. Voir le résumé dans Wikipedia, « Règle de saint Augustin » qui se réfère principalement aux études de Luc Verheijen, *La Règle de Saint Augustin*, t. 1, Tradition manuscrite, t. 2, Recherches historiques, Paris, Études augustiniennes, 1967 et Luc Verheijen, *Nouvelle approche de la Règle de saint Augustin*, abbaye de Bellefontaine, 1980 (vie monastique, 8). L'édition critique de la Règle en latin se trouve au pp. 417-437 du tome 1. Elle nous a permis de vérifier la bonne traduction française des Chanoines du Latran à laquelle nous nous référons (cf. <https://chanoines-du-latran.com/regle-de-saint-augustin>).

⁵² Nous avons corrigé la traduction : « ses droits » (iures) et non « ses forces ».

⁵³ Rm 8, 15 cité au ch. 2, 1 de la Règle.

faute de cette liberté qui est la condition de la charité. La vie spirituelle s'en trouve fortement appauvrie. Nombre de religieux souffrent profondément de n'être pas reconnus et soutenus dans leur charisme, qui n'est pas pris en compte. Seules comptent l'abnégation et la soumission à l'organisation de la communauté par les instances supérieures. Le problème s'aggrave quand le religieux est déplacé d'une communauté à l'autre, d'un pays à l'autre sans que son charisme personnel soit pris en compte. La véritable autorité spirituelle devrait au contraire se centrer sur le développement du charisme personnel, ce qui présuppose une désappropriation de la personne, qui n'appartient qu'à Dieu seul. Mais, bien souvent, l'institution s'approprie les personnes et en dispose comme bon lui semble.

En raison du vœu d'obéissance, il y a une inversion caractéristique de la vie religieuse en Occident qui la vide de sa substance. En effet, la communauté chrétienne est appelée à se mettre au service de la personne pour qu'elle puisse donner le meilleur d'elle-même, sachant que la vitalité de l'Église dépend de la fécondité des charismes personnels (cf. 1 Co 12). Mais, en raison de l'obéissance instituée, c'est l'inverse qui se produit : chaque membre de la communauté religieuse doit se sacrifier pour l'institution et tout est centré sur l'abnégation personnelle. La personne ne compte pas. Il suffit d'interroger les religieux pour se rendre compte, très souvent, de leur grande frustration.

Les communautés religieuses sont comme des microcosmes de la vie de l'Église. Ce que nous avons dit de l'autorité religieuse, vaut pour toute la vie de l'Église. La règle de saint Basile met si bien en lumière qu'il n'y a qu'un seul précepte, celui de la charité, que l'exercice de l'autorité dans l'Église doit lui être soumis. Cela signifie que sa légitimité dans son exercice est de faire grandir la communion des personnes. Cela suppose qu'elle doit respecter « la loi de liberté » (Jc 1, 25 ; 2, 12) et qu'elle ne peut s'exercer que pour promouvoir la charité. L'autorité sera toujours centrée sur la personne pour qu'elle puisse donner le meilleur d'elle-même. Elle suppose un dialogue qui fait grandir la communion. Si une personne portait atteinte à la charité, celle-ci doit être amenée dans la charité à réorienter ses choix dans la charité.

L'exemple éminent de l'autorité dans l'Église est bien celui de saint Paul. Il se compare tour à tour à un père et une mère (cf. 1 Thess 2, 7-8.11-12), il voit dans tout baptisé un autre Christ (cf. Ga 3, 27) et la vitalité de l'Église dans celle des charismes innombrables des chrétiens (cf. 1 Co 12). Il n'hésite pas à reprendre saint Pierre quand celui-ci est tenté d'imiter les judaïsants : il réfute l'idée de faire des séparations alors que tous sont réunis par un seul et même Esprit (cf. Ga 2, 11-12). Il reconnaît à tous les baptisés une autorité éminente en écrivant : « Il y a un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous » (Ep 4, 6).

L'égalité de tous par le baptême fonde l'exercice de l'autorité dans l'Église. Elle ne peut soumettre en instituant des « supérieurs » et, par conséquent, des « inférieurs ». Elle ne peut se concevoir que collégialement et le critère de discernement sera celui de faire grandir la communion des personnes. « Le critère d'une autorité vraiment évangélique sera de produire la communion profonde, l'accord des personnes dans la décision à prendre, à l'exemple de la communion entre le Père et le Fils »⁵⁴. Et c'est bien ce qu'avaient compris les Apôtres en s'interdisant de prendre des décisions sans l'accord des Anciens qui représentaient la communauté⁵⁵. C'est aussi pour cette raison qu'il est essentiel de réinstaurer les Anciens, pour donner une voix autorisée à la communauté des laïcs, une autorité

⁵⁴ Marie-Joseph Huguenin, *L'expérience de la miséricorde divine chez Thérèse d'Avila*, 1993², p. 257.

⁵⁵ Cf. Ac 15, 2-6 ; 15, 22-23 ; 16, 4 ; 21, 18.

égale mais différente de celle des évêques, successeurs des Apôtres. On ne peut concevoir une Église communion, à l'image de la Sainte Trinité, sans instituer un dialogue entre la voix de l'Église Épouse, par la voix des Anciens, et la voix du Christ Époux par la voix des évêques, prêtres et diacres. L'autorité et le rayonnement de l'Église dans le monde s'en trouveront renforcés et reconnus.

Chapitre 6

La pastorale paulienne : une clé fondamentale pour un renouveau pastoral.

Ce qui est tout à fait remarquable dans la vision ecclésiale de Paul, c'est qu'elle se fonde entièrement sur le baptême. Pour lui, toute la nouveauté chrétienne se fonde sur le baptême, qui configure au Christ (cf. Ga 3, 27), qui fait vivre dans la loi nouvelle de l'Esprit (cf. Ga 5, Rm 8) et fait du baptisé le temple de l'Esprit (cf. 1 Co 3, 16). Le baptême réalise une véritable incorporation au Christ (cf. Rm 6, 5), en sorte que tous ensemble les chrétiens vont réaliser le Corps du Christ qui est l'Église. La grâce du baptême va se déployer par les charismes mettant en lumière l'harmonie du Corps et sa diversité. Tous, par le baptême, sont prêtres, prophètes et rois : si saint Paul parle d'évêques⁵⁶, de diacres et d'anciens⁵⁷, qui ont reçu l'imposition des mains, ils se distinguent uniquement par leur charisme et leur fonction et ne constituent pas une classe sacerdotale.

Notons aussi que le baptême ne se fait pas seulement au nom de Jésus mais aussi de l'Esprit par l'imposition des mains (cf. Ac 8, 16-17). Plus tard, ces deux dimensions seront distinguées par deux sacrements, celui du baptême et de la confirmation. Ces deux sacrements ne peuvent absolument pas être séparés et s'appellent l'un l'autre. Si les parents demandent le baptême pour leur enfant, ils demandent aussi implicitement qu'il soit confirmé enfant. La confirmation est étroitement liée au baptême, ce que comprennent bien, par ailleurs, les baptisés adultes⁵⁸.

Cette vision où chaque chrétien est le Christ, donne à chacun une dignité et une place irremplaçable, bien résumée par ce passage : « Un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous, et en tous » (Ep 4, 6). L'homme et la femme sont sur un parfait pied d'égalité (cf. Ga 3, 28). L'organisation de l'Église va se faire selon sa dynamique propre qui requiert des charismes spécifiques, à côté d'autres innombrables, propre à la personnalité de chaque chrétien : « Les dons qu'il a faits, ce sont les Apôtres⁵⁹, et aussi les prophètes⁶⁰, les évangélistes⁶¹, les pasteurs et ceux qui enseignent. De cette manière, les fidèles sont organisés pour que les

⁵⁶ Par exemple, Ph 1, 1.

⁵⁷ Par exemple, Ac 14, 23.

⁵⁸ C'est aussi ce qui est rappelé dans le Catéchisme, se référant à la tradition de l'Église (cf. n° 1285).

⁵⁹ Les disciples immédiats du Christ, choisis par lui. Paul revendique ce titre en raison de son lien mystique privilégié avec le Christ ressuscité (cf. Ga 1, 1).

⁶⁰ Les « prophètes » sont ceux qui interprètent l'Écriture pour pouvoir l'actualiser. Ils ont un rôle fondamental, car ils montrent que les temps sont accomplis par la venue du Christ et le don de l'Esprit, qui réalise la Loi nouvelle.

⁶¹ Les « évangélistes » sont ceux qui, à la l'exemple des quatre évangélistes, exposent l'enseignement du Christ.

tâches du ministère soient accomplies et que se construise le Corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et la pleine connaissance du Fils de Dieu, à l'état de l'Homme parfait, à la stature du Christ dans sa plénitude. » (Ep 4, 11-13)

Nous avons vu que cette vision ecclésiale réclamait une autre structure, pour garantir la continuité avec les Apôtres, l'unité de la doctrine et l'unité des églises. La hiérarchie ecclésiastique va progressivement se mettre en place dès la mort des Apôtres pour préserver l'unité de l'Église tentée de se diviser en remettant en question le « dépôt » de la foi⁶². Mais, en même temps, c'est le triomphe des judaïsants, réclamant une classe sacerdotale et l'exclusion des femmes. Progressivement, le pouvoir se concentre sur les clercs et les laïcs deviennent de chrétiens de seconde zone, affaiblissant considérablement la vitalité de l'Église et son témoignage. Aujourd'hui encore, la faiblesse de tant de visions et programmes pastoraux, vient du fait qu'elles partent des évêques et des prêtres et se réfèrent toujours à ceux-ci. Finalement, presque tout est centré sur le prêtre et sur les sacrements dans la pastorale de nos paroisses. En revenant à une pastorale paulienne, nous pourrions centrer la pastorale sur le Christ Ressuscité et le lien à vivre avec lui dans l'Esprit par chaque baptisé, mettant tous sur un pied d'égalité et mettant en œuvre chaque charisme pour la vitalité de l'Église (cf. 1 Co 12).

Ce qui est essentiel aujourd'hui, c'est de s'appuyer sur cette affirmation fondamentale : le charisme, qui est un don reconnu pour l'Église, implique la reconnaissance de sa propre autorité. L'autorité n'est plus concentrée sur les clercs, mais elle est partagée par les différents charismes opérant dans l'Église. Chacun a une autorité spécifique. La hiérarchie apostolique contient l'autorité du Christ Époux, tandis que les laïcs représentent l'autorité de l'Église Épouse. La volonté du Christ Époux est d'établir son Épouse l'Église dans l'égalité par le don de l'Esprit et dans la communion du Corps du Christ lui-même⁶³. Cette égalité différenciée dans l'exercice de l'autorité implique, comme l'indique la typologie de l'Époux et de l'Épouse, une communion dans les décisions qui concernent toute l'Église. Pour les tenants des traditions patriarcales, l'Église Épouse devait être soumise et se taire devant l'Époux représenté par la hiérarchie apostolique, ce qui constitue la négation de la nouveauté de l'Évangile du Christ opposé au patriarcat. Le Christ lui-même se réfère au dessein de Dieu à l'origine de la Création, créant l'homme et la femme à l'image de Dieu, dans une égale dignité et dans la communion d'un même Esprit (cf. Mt 19, 8).

Ce fonctionnement, nous le trouvons réalisé au temps des Apôtres qui collaborent étroitement avec les Anciens, c'est-à-dire les personnes reconnues qui représentent la communauté. Ils ne prennent pas de décision, malgré leur autorité, sans l'accord des Anciens, qui constituent ainsi un contre-pouvoir et le moyen d'engendrer l'Église comme communion (cf. Ac 15, 6 ; 15, 22-23 ; 21, 18).

Il est donc essentiel de reprendre cette structure ecclésiale pour l'adapter à notre temps. Il s'agira de choisir au niveau diocésain des personnalités chrétiennes constituant un collège représentant la voix des laïcs. L'évêque, les prêtres et ceux qui partagent leur charge pastorale (cf. CIC 517, 2), ne pourront pas prendre de décisions pastorales au niveau diocésain sans l'accord de ce collège de laïcs et

⁶² Cf. 1 Tim 6, 20 ; 2 Tim 1, 14. Irénée de Lyon est le témoin le plus connu de cette tradition dynamique de la foi des Apôtres. Cf. par exemple, Andrés Sáez, La Tradition d'Irénée et l'Évangile de Paul. La naissance de la conscience canonique néotestamentaire et quelques conséquences sur la nature de la Révélation chrétienne, dans RSR (2016) 357-383.

⁶³ Voir Os 2, 19-20, qui annonce prophétiquement l'union du Christ et de l'Église dans le même Esprit.

inversement. Il s'agira de constituer une dynamique de communion et de créativité. Ce collège de laïcs se fera le porte-voix des attentes des laïcs. Ce collège sera aussi le promoteur et le soutien des charismes innombrables des laïcs. « Tout ce qu'il y a de vrai, de noble, de juste, de pur, d'aimable, d'honorable, tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la vertu et la louange humaines, voilà ce qui doit vous préoccuper. » (Ph 4, 8).

Ce collège devra aussi exister au niveau du Saint-Siège. Il devra représenter la voix des chrétiens de l'Église universelle concernant les grands enjeux universels de l'Église⁶⁴. Comme au temps de saint Pierre, le charisme du Pape sera de rassembler dans l'unité, se faisant aussi le porte-voix de la communion avec ce collège.

Au niveau paroissial, il existe déjà un conseil de communauté, mais qui habituellement ne répond pas aux exigences d'une véritable autorité ecclésiale. Cependant, il est appelé à représenter la sensibilité de la mentalité locale et doit constituer un instrument indispensable pour une pastorale efficace. L'équipe pastorale saura dialoguer avec le conseil de communauté de façon à créer une dynamique de communion, pour éviter tout cléricisme⁶⁵. Le conseil de communauté permet de cheminer au plus près de la réalité ecclésiale, comme le faisait saint Paul, qui avait la capacité, à l'instar du Christ, de s'abaisser pour rejoindre les plus pauvres et leur permettre de s'élever progressivement vers la perfection de la vie évangélique. C'est pour cette raison que l'équipe pastorale ne saurait prendre de décision sans y associer le conseil de communauté.

Pour le renouveau de l'Église, il faut par conséquent souligner cet autre aspect essentiel de la pastorale paulinienne : d'une manière exemplaire, saint Paul se fait l'Apôtre de la miséricorde évangélique. Il comprend le sens de la kénose du Christ qui s'est fait chair, pour rejoindre tous les hommes, en particulier, les plus faibles, pour que tous puissent être intégrés à l'Église. Il proclamera que c'est quand il est faible qu'il est fort (cf. 2 Co 12, 10) et se glorifie de la croix du Christ (Ga 6, 14).

Saint Paul, homme de terrain, confronté à la moralité dépravée du monde païen, fait preuve d'une sagesse et d'une pédagogie hors pair pour aider les nouveaux convertis à emprunter les chemins de l'Évangile. Bien plus, la faiblesse des uns permet à Paul de manifester l'originalité de l'Évangile. Loin d'imposer des normes contraignantes (lui-même avait tant souffert des contraintes d'un judaïsme légaliste), il imite le mouvement même du Verbe fait chair, rejoignant la faiblesse de la condition humaine. « Je me suis fait un sans-loi avec les sans-loi - moi qui ne suis pas sans une loi de Dieu, étant dans la loi du Christ - afin de gagner les sans-loi. Je me suis fait faible avec les faibles, afin de gagner les faibles », écrit-il aux Corinthiens (1 Co 9, 21-22). Il veut précisément respecter les consciences, rejoindre chacun sur le terrain de sa propre conscience, de façon à se faire comprendre. Saint Paul prend l'exemple des chrétiens qui mangent la viande immolée aux idoles, parce que, pour eux, elles n'ont rien d'autre qu'une valeur alimentaire, sans tenir compte de l'opinion d'autrui. « Ta science alors va faire périr le faible, ce frère pour qui le Christ est mort ! En péchant ainsi contre vos frères, en blessant leur conscience, qui est faible, c'est contre le Christ que vous péchez » (1 Co 8, 11-12). Enseignement prodigieux d'une pastorale fondée sur la miséricorde évangélique.

⁶⁴ Bien plus que les tâches assignées au « Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie ». Voir la Constitution apostolique *Praedicate Evangelium* sur la Curie romaine, Rome 19 mars 2022.

⁶⁵ L'équipe pastorale comprenant des laïcs partageant la charge pastorale du curé, il y a un risque de cléricisme aussi parmi les agents pastoraux laïcs.

La miséricorde, c'est, en particulier, l'art de rejoindre la liberté de l'autre sans la violenter pour susciter son adhésion. Cela signifie qu'il est essentiel de rejoindre autrui là où il se trouve, dans son histoire et sa compréhension personnelle du monde et de la moralité. Il s'agit de susciter une vraie rencontre, une aide concrète, qui permette au sujet de se déterminer personnellement pour se mettre en marche vers plus de cohérence évangélique, par des chemins qu'il est seul à juger comme étant à sa mesure. L'exemple de Jésus dans son dialogue avec les pèlerins d'Emmaüs est particulièrement éloquent et demeure un modèle de la mission chrétienne (cf. Lc 24, 13-35).

Enfin, ce qui est caractéristique dans la pastorale paulienne, c'est la place centrale de l'Esprit Saint et du Christ ressuscité. Le but de la pastorale paulienne ne consiste pas à acquérir une gnose, une connaissance ou un code moral de conduite. L'enseignement de saint Paul consiste à vivre une réalité nouvelle : par le baptême et le don de l'Esprit, le chrétien vit une rencontre qui va le transformer et devenir le centre de sa vie : il va vivre une rencontre personnelle avec le Christ ressuscité. Dans la lumière et l'amour de l'Esprit, il va vivre une profonde union transformante avec le Ressuscité. Ainsi, le Christ ressuscité est au centre de la vie des personnes et des communautés. « Le Christ parmi vous, c'est l'espérance de la gloire », s'exclame-t-il (Col 1, 27). Paul devient l'exemple même du chrétien accompli lorsqu'il écrit : « Pour moi, vivre c'est le Christ » et il résume son Évangile par ces mots : « Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi. Ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi. » (Ga 2, 20)

Ainsi, la pastorale paulinienne n'est pas centrée sur l'évêque ou le prêtre, mais sur le Christ ressuscité, qui est le centre illuminateur des personnes et des communautés. Il s'agit de vivre dans la nouveauté chrétienne du matin de Pâques. L'Église vit désormais de sa relation vivante avec le Christ ressuscité. Sans cesse, elle actualise le matin de Pâques dans la rencontre de Marie-Madeleine avec le Ressuscité. Elle représente l'humanité sauvée et transformée par la miséricorde du Christ et le don de sa présence nuptiale. Elle actualise aussi les pèlerins d'Emmaüs dont la vie est transfigurée par la présence du Christ ressuscité à leur côté. Le leitmotiv est ce dernier verset de l'Évangile de saint Matthieu : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20).

L'Église actualise la Pentecôte et le don de l'Esprit jaillissant du Cœur du Christ ressuscité. L'être nouveau des chrétiens participe à la vie du ressuscité : « Ensevelis avec lui lors du baptême, vous en êtes aussi ressuscités avec lui, parce que vous avez cru en la force de Dieu qui l'a ressuscité des morts » (Col 2, 12). Le chrétien est « enfant de lumière », comme ressuscité, car il participe déjà de la vie du Ressuscité et du don de l'Esprit. Dans l'eucharistie, il communie à la vie du Ressuscité et devient une hostie vivante offerte à Dieu (cf. Rm 12, 1). Sa vie morale est de « marcher dans l'Esprit » (Ga 5, 16). Elle découle de l'être nouveau : « Du moment donc que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut » (Col 3, 1) ; « vous donc, les élus de Dieu, ses saints et ses bien-aimés, revêtez des sentiments de tendre compassion, de bienveillance, d'humilité, de douceur, de patience » (3, 12) ; « et puis, par-dessus tout, la charité, en laquelle se noue la perfection » (3, 14).

La pastorale paulienne consiste donc à engager les chrétiens dans cette vie nouvelle, faite d'intimité avec le Christ Ressuscité, animé par le souffle de l'Esprit et dans une relation intime avec le Père, comme ses enfants bien-aimés : « L'Esprit en vous s'écrie : Abba Père ! » (Ga 4, 6). Le chrétien vit dans l'alliance nouvelle de Jésus-Christ qui est l'alliance filiale avec le Père. Sa foi est l'expression de cette

confiance filiale, dans une espérance invincible et dans une charité ardente. Sa vie est celle d'imiter Dieu, dans sa sagesse et son amour (cf. Ep 5, 1-2 ; 1 Co 1, 30).

Il est donc essentiel de contempler ces réalités pour en vivre. C'est là toute la dynamique de la vie chrétienne très bien résumée dans ce verset : « Nous tous, le visage découvert, qui réfléchissons comme en un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en cette même image, de gloire en gloire, par le Seigneur, qui est Esprit. » (2 Co 3, 18) La pastorale paulienne suppose de mettre à la première place le 1^{er} commandement : « Tu aimeras le Seigneur de tout ton cœur, de tout ton esprit et de toute ta force » (Dt 6, 5). Il s'agit de vivre dans cet amour intime avec le Ressuscité. C'est par cette union d'amour que le chrétien rayonne de joie et donne un témoignage puissant.

Il n'est pas possible de célébrer la messe partout, mais bien d'adorer Dieu partout. La pastorale paulienne ne consiste pas à multiplier les messes, mais à centrer la vie chrétienne sur la présence du Ressuscité, pour vivre avec lui dans une relation intime. Il s'agira d'enseigner l'oraison, comme Thérèse d'Avila la définit : vivre dans une relation intime d'amitié avec Celui dont nous savons qu'il nous aime (cf. Vie 8, 5). L'adoration eucharistique est un puissant moyen pour rassembler la communauté autour du Ressuscité et communier à sa vie.

La pastorale paulinienne s'enracine dans la réalité nouvelle du matin de Pâques sans cesse à réactualiser. Elle engendre une Église qui témoigne de la présence du Ressuscité et une pastorale qui devient toute entière mystagogie, en enseignant comment vivre dans une relation intime et transformante avec le Ressuscité. Trop de chrétiens, aujourd'hui, n'ont aucune idée de ce lien vital et vivent éloignés de ces réalités essentielles à la vie chrétienne. Saint Thomas avait pourtant bien compris que pour vivre les vertus chrétiennes, il faut recevoir l'Esprit Saint qui est l'âme de la vie chrétienne⁶⁶.

L'Église doit se donner pour tâche de conduire le monde dans une communion vivante avec le Ressuscité. Une Église qui réactualise l'expérience fondamentale de la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ ressuscité. C'est cette rencontre qui lui donne joie et rayonnement. Ce qui est célébré dans le temps pascal doit être le centre illuminateur de toute pastorale.

L'Évangile s'actualise par une rencontre, comme celle d'une femme, par ailleurs très éloignée des codes moraux, avec le Christ et sa miséricorde au puits de Jacob (cf. Jn 4). Thérèse d'Avila a été fascinée et illuminée toute sa vie par le témoignage de cette Samaritaine. Bien loin de s'enfermer dans un moralisme, le Christ révèle à la Samaritaine une ressource inespérée, celle de l'Esprit Saint en elle, qui va lui donner la capacité d'une vie nouvelle. Cette rencontre fondamentale se vit dans l'oraison, au sens d'une rencontre personnelle et communautaire dans l'amitié du Christ ressuscité. Il s'agit d'une pastorale de la rencontre. L'homme isolé est bien près de désespérer. La rencontre avec le Ressuscité dans la lumière et l'amour de l'Esprit est véritablement transfiguratrice et engendre les vrais apôtres, comme la Samaritaine, précisément.

Le renouveau de la pastorale dépend de son recentrage sur le 1^{er} commandement. C'est ce qui a été largement oublié après le Concile Vatican II, qui

⁶⁶ « La loi nouvelle, écrit-il, est, dans son principe et principalement ('principaliter'), la grâce même de l'Esprit Saint infuse dans le cœur des fidèles ('scripte') ; Elle est secondairement une loi écrite, en ce sens qu'on trouve en elle ce qui dispose à la grâce et ce qui regarde l'usage de la grâce elle-même. » (Sum. Theol. 1a 2ae q. 105 a. 1)

pourtant souligne parfaitement le lien intime de l'Église avec la Trinité : « L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de tout le genre humain » (LG 1). Le 1^{er} commandement engendre l'union des fidèles à Dieu et des fidèles entre eux. Cette union est le fruit de l'Esprit Saint. Elle va remplir les chrétiens du dynamisme de l'Esprit, fait d'amour, de joie et de paix (cf. Ga 5, 22). « Sommes-nous une Église qui ne prêche que de bons préceptes ou une Église-épouse qui s'abandonne dans l'amour pour son Seigneur ? », écrit le Pape François dans son homélie pour la canonisation de Paul VI (14 octobre 2018).

C'est l'Esprit Saint qui engendre la vie et la sainteté de l'Église. L'Esprit Saint non pas considéré comme donnant des charismes extraordinaires, mais comme la source de la vie même de l'Église : les vertus théologales, les dons et les fruits de l'Esprit, ainsi que les innombrables charismes personnels.

L'Église est donc appelée à développer tout autant une pastorale centrée sur l'accueil de l'Esprit. L'Église est fondamentalement Épouse du Christ et de l'Esprit, et Mère parce qu'elle engendre dans le Christ par l'Esprit. Cela implique de renoncer au moralisme pour passer à une pastorale de la vie spirituelle centrée sur le don de l'Esprit Saint reçu au baptême. Il s'agit d'enseigner comment accueillir l'Esprit Saint dans sa vie, sa lumière, son amour, sa sagesse, son discernement, sa force dans les épreuves. Le moralisme est le corollaire du cléricisme, le clerc faisant la morale à ses sujets dans un rapport de domination, qui nie précisément la vie dans l'Esprit. La vie spirituelle doit être l'objet de l'enseignement pastoral : il s'agit de dynamiser la vie dans l'Esprit, comme le faisaient saint Paul et les grands spirituels qui ont sans cesse nourri l'Église.

Dans sa Lettre pour le troisième millénaire, S. Jean-Paul II va dans le sens de cette pastorale quand il parle d'une « pastorale de la sainteté » (n° 30), centrée sur l'accueil de l'Esprit et lorsqu'il écrit que nos communautés doivent être des « écoles de prière » (n° 33) et une « école de communion » (n° 43). « Une spiritualité de la communion consiste avant tout en un regard du cœur porté sur le mystère de la Trinité qui habite en nous, et dont la lumière doit aussi être perçue sur le visage des frères qui sont à nos côtés. » (ib.) La célébration du dimanche doit devenir le centre illuminateur du mystère chrétien : « Chaque dimanche est un peu comme un rendez-vous au Cénacle que le Christ ressuscité nous redonne, là où, le soir du « premier jour de la semaine » (Jn 20,19), il se présenta devant les siens pour « souffler » sur eux le don vivifiant de l'Esprit et les lancer dans la grande aventure de l'évangélisation. » (n° 58) La contemplation du Ressuscité doit devenir le centre de la vie de l'Église : « C'est vers le Christ ressuscité que désormais l'Église a les yeux fixés. » (n° 28)

Dans toutes nos églises, les fidèles devraient immédiatement avoir les yeux fixés sur la représentation du Christ ressuscité⁶⁷ et sur l'épicièse de l'Esprit Saint représenté habituellement par la colombe. La croix est bien présente, mais elle n'a de sens que si elle représente clairement le passage vers la résurrection. La fécondité de l'amour extrême du Christ sur la Croix est mise en lumière par sa résurrection et sa présence au cœur de nos vies par le don de l'Esprit. Prenons conscience que la première icône du Christ est bien celle de l'apparition du Ressuscité montrant ses stigmates glorieux au milieu de ses disciples. C'est ce qu'il faut représenter dans toutes nos églises. Or il est frappant qu'après le Concile

⁶⁷ Dans la liturgie byzantine, dont l'origine remonte à S. Jean Chrysostome (4^e siècle), les fidèles sont invités, en entrant à l'église, à vénérer en premier lieu l'icône du Christ ressuscité.

Vatican II, la plupart des églises rénovées ne représentent ni le Christ ressuscité, ni la colombe de l'Esprit, mais le Christ défiguré par la souffrance. Cela vient certainement du choc de la 2^e guerre mondiale et de la perception d'un monde crucifié qui se reconnaît dans le Christ souffrant (cf. Ga 6, 14). Si cela est pertinent, il faut cependant montrer, comme saint Paul le fait, que la réalité nouvelle, ce n'est pas le Christ crucifié, mais bien ressuscité. La Croix, dans le mystère chrétien est un chemin, une pâque, qui débouche sur la lumière de la résurrection. Si le chrétien est associé à la Croix par ses épreuves, il est déjà associé à la résurrection par sa communion avec le Christ ressuscité. Ce qui le fait vivre et qui donne à ses épreuves la dimension d'une souffrance d'enfantement d'un monde nouveau, c'est son union vitale avec le Ressuscité par l'Esprit. « La femme, lorsqu'elle enfante, éprouve de la tristesse, parce que son heure est venue ; mais, lorsqu'elle a donné le jour à l'enfant, elle ne se souvient plus de la souffrance, à cause de la joie qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde. Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse ; mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie. » (Jn 16, 21-22)

Du temps de saint Paul, il n'y avait pas de classe sacerdotale comme dans le judaïsme, car tout baptisé était considéré comme prêtre, prophète et roi, ayant revêtu le Christ. De ce fait, l'Apôtre des nations va centrer sa pastorale sur le baptême avec un génie hors pair, mettant en avant tous les dons des laïcs pour bâtir l'Église. Il est essentiel de retrouver cette pastorale qui met en évidence l'autorité de l'Église Épouse face à la hiérarchie apostolique, issue des Apôtres, représentant le Christ Époux. Il s'agit d'institutionnaliser ces deux instances pour les exercer conjointement et ainsi bâtir une Église communion, pleine de la vitalité de ses membres.

Le génie de saint Paul est de centrer sa pastorale sur la grandeur de la vocation chrétienne. Le baptême nous unit au Christ ressuscité, nous transforme en lui et nous fait porter les fruits de sainteté de l'Esprit. Être chrétien devient enthousiasmant et répand partout la bonne odeur du Christ avec une extraordinaire fécondité. Il ne faut pas chercher ailleurs une meilleure pastorale que celle-là.

Chapitre 7

L'autorité conjointe de l'Époux et de l'Épouse.

Nous avons vu que l'autorité exercée par les douze Apôtres faisait appel aux Anciens pour délibérer ensemble. Ils nous ont laissé un exemple d'une grande portée et d'une grande actualité. Elle met en évidence que les Apôtres, jouissant de la plus grande autorité au sein de l'Église, ne les autorisait pas à s'imposer. Il y a trois raisons essentielles à cet exercice exemplaire de l'autorité :

1. L'autorité du Christ, dont les Apôtres sont les témoins, ne s'impose pas. Jésus le dit explicitement aux apôtres pour qu'ils ne l'oublient pas : « Vous le savez : les chefs des nations les commandent en maîtres, et les grands font sentir leur pouvoir. Parmi vous, il ne devra pas en être ainsi : celui qui veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur ; et celui qui veut être parmi vous le premier sera votre esclave. Ainsi, le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude. » (Mt 20, 25-28)

2. En faisant appel aux Anciens, les Apôtres reconnaissent qu'ils ont reçu l'Esprit Saint tout comme eux (cf. Ac 11, 17 ; 15, 8-9 ; 20, 17.28). Ils ont donc la même autorité qui vient du don de l'Esprit Saint. Par le baptême, tous ont « revêtu le Christ » (Ga 3, 27).
3. La véritable autorité du Christ rassemble dans la communion de l'Esprit. Elle engendre une adhésion libre et personnelle. C'est là son critère. Les Apôtres et les Anciens réunis, quand ils décident d'un commun accord, peuvent s'assurer d'être en communion avec l'Esprit Saint (cf. Ac 15, 22.28 ; 16, 4).

Nous avons montré au chapitre premier que, parmi les Anciens, il y avait des femmes éminentes, comme en témoigne saint Paul en Rm 16. Le baptême est la source de l'Église, qui établit tous ses membres dans une égale dignité. Il permet d'intégrer pleinement les femmes avec leurs charismes propres. Le rapport typologique entre les Apôtres et leurs successeurs qui représentent le Christ Époux et les Anciens qui représentent l'Église Épouse, invite spécialement les femmes, dont l'autorité est reconnue, à représenter les Anciens. La tradition de l'Église n'a jamais failli à la tradition de discerner uniquement des hommes comme successeur des Apôtres, dans la droite ligne de ce qu'a fait le Christ pour le représenter par les douze apôtres. Cette représentation appelle un vis-à-vis féminin qui s'inscrit dans le projet du Créateur. Ainsi, parmi les Anciens, les femmes trouvent parfaitement leur place depuis les Apôtres. Les Apôtres et les Anciens partagent une égale dignité, une égale autorité conjointe, mais différente : les uns représentent le Christ, les autres l'Église, la communauté des baptisés.

Les judaïsants, qui ne comprennent pas pleinement la nouveauté chrétienne, vont réussir à imposer leurs velléités sur deux points : à partir du 2^e siècle naît une véritable classe sacerdotale avec pour corollaire l'exclusion des femmes dans l'exercice de l'autorité. C'est le triomphe du patriarcat, à l'opposé de la nouveauté du Christ rétablissant l'égale dignité originelle de l'homme et de la femme (cf. Mt 19, 8).

Il est essentiel aujourd'hui pour le témoignage et l'avenir de l'Église de rétablir cette égale dignité et autorité de l'homme et de la femme et de l'inscrire dans la structure vivante de l'Église. Il s'agit de réinstituer les Anciens, qui seront aujourd'hui représentés majoritairement par des femmes éminentes, de façon à retrouver la fécondité et le témoignage des apôtres décidant conjointement avec les Anciens. Ces femmes porteront ainsi la voix de l'Église Épouse, de façon à ce que l'autorité dans l'Église soit au service des attentes de tout le Peuple de Dieu. Bien sûr, les évêques, les prêtres et les diacres font aussi partie du Peuple de Dieu et à ce titre de l'Église Épouse, mais il s'agira d'instituer une Église qui se distingue par la communion dynamique de ces deux autorités représentatives.

Nous avons vu que chaque charisme porte en soi sa propre autorité. Les Apôtres et les Anciens n'exerçaient pas la même autorité et chacune est autonome. Il s'agit à la fois de garantir cette autonomie légitime et de l'exercer dans le but de construire l'Église comme communion autour du Christ. Il peut y avoir une tension entre ces deux instances, l'une pouvant exercer par rapport à l'autre un contre-pouvoir. Mais le but de la confrontation sera d'approfondir la communion.

La nature des Anciens est toujours collégiale, car elle représente une communauté avec la richesse de ses charismes. Elle représente aussi la communion ecclésiale. Comment nommer aujourd'hui ce collège des Anciens ? Il est plus qu'un Conseil. Nous pourrions l'appeler « synode » dans le sillage de l'Église, qui est

justement essentiellement synodale⁶⁸. Au niveau de l'Église diocésaine, l'autorité ecclésiale devra s'exercer par l'évêque et son synode, d'une façon permanente. De même, au niveau de l'Église universelle, le Saint-Siège exercera son autorité conjointement avec un synode composé principalement de femmes éminentes représentant les laïcs de l'Église universelle. Il faut ajouter que Pierre était le porte-parole des Douze : il ne s'imposait pas à ceux-ci, mais les « confirmait » dans une dynamique de communion (cf. Lc 22, 32). Le « pouvoir de juridiction du Pasteur universel » ne saurait être un pouvoir de coercition, il ne peut s'exercer que comme Pasteur de l'unité. Il est lui-même confirmé par ses pairs, les patriarches, et par le « *sensus fidelium* ». Telle est la loi nouvelle de l'Église, qui rassemble librement et profondément dans l'unité de l'Esprit Saint. C'est seulement dans cette dynamique de l'Esprit que l'unité avec les Églises orthodoxes sera possible⁶⁹.

Au niveau de la paroisse, ce sera « l'équipe pastorale », qui regroupe le curé et les différents agents pastoraux, hommes et femmes, qui partagent la charge pastorale du curé, dont il est le modérateur (cf. CIC 517, 2). Pour comprendre cette fonction de modérateur, il faut souligner l'égalité de tous et de leur autorité propre. Le modérateur est celui qui doit promouvoir l'unité et, s'il n'y parvient pas, il doit faire appel à l'autorité de l'évêque et de son synode. Il ne saurait s'imposer de façon autoritaire. S'il le faisait, l'équipe pastorale doit le dénoncer.

Le « conseil de communauté » et le « conseil de gestion » de la paroisse ne peuvent pas avoir une autorité égale à l'équipe pastorale, car c'est elle qui regroupe les compétences tant au niveau pastoral que de l'orientation de la gestion des biens au service de celle-ci, pour qu'ils soient au service de la diaconie et du rayonnement de la paroisse. Ils demeurent des « conseils » qui doivent être écoutés et pris en compte, sous peine d'exercer une pastorale qui ne trouvera pas d'écho dans la paroisse. Comme nous l'avons vu au sujet de la pastorale paulienne, l'équipe pastorale doit avoir la capacité de rejoindre les plus faibles pour les amener progressivement sur le chemin de l'Évangile⁷⁰.

Dans nos célébrations, spécialement à la messe, il conviendra de représenter clairement cette double instance, cette alliance de l'Époux et de l'Épouse. La prière eucharistique fait mémoire de toute la foi chrétienne. Elle est le mémorial et comme le résumé de la foi et de la vie de l'Église. Le prêtre représente typologiquement le Christ au milieu de ses disciples. Il faut aussi représenter le rôle de l'Église son Épouse. La liturgie byzantine a bien compris cela en mettant en lumière que la divine liturgie ne peut se réaliser que par un dialogue entre le prêtre et l'assemblée⁷¹. L'eucharistie ne peut se réaliser sans ce dialogue, tout comme l'Incarnation n'a pu se réaliser sans le « *Fiat* » de Marie. Il s'agit donc de mettre en lumière le dialogue du Salut, sans lequel la rédemption ne peut se réaliser. C'est donner à l'assemblée, qui représente l'Église Épouse, toute son autorité. Le prêtre ne consacre pas seul les

⁶⁸ Même si, traditionnellement, le « synode » représente toute l'église avec son évêque, il incluait aussi des laïcs, comme c'est encore le cas dans les églises orthodoxes. Dans ce sens, le synode peut opportunément représenter l'ancienne autorité des Anciens qui était convoquée par les douze apôtres.

⁶⁹ La polémique suscitée par la publication de « *Fiducia supplicans* » (2023) est hautement significative : le magistère ne peut s'imposer par sa seule autorité. S'il tente de le faire, il crée la division.

⁷⁰ La parabole du Semeur est exemplaire à ce sujet. Il s'agit de libérer les cœurs pour qu'ils puissent s'épanouir dans la « bonne terre » (cf. Mt 3, 9 ; Mc 4, 3-9 ; Lc 8, 5-8).

⁷¹ Selon la compréhension la plus ancienne de la liturgie dont témoigne saint Justin (cf. Jungmann, Josef Andreas, *Missarum sollemnia : explication génétique de la Messe romaine*, trad. française, t, 1 Paris 1964, pp. 47-48). A cette époque, l'eucharistie à Rome se célébrait en grec (o. c. pp. 72-73).

espèces eucharistiques, il faut encore la communion active des fidèles pour que se réalise le mystère du Salut et que l'assemblée devienne le Corps du Christ. Le prêtre ne peut rien faire sans l'adhésion des fidèles, c'est ce que met admirablement en lumière le dialogue de la divine liturgie byzantine, où le prêtre ne cesse d'invoquer l'adhésion et la prière des fidèles.

Notons aussi que le prêtre dans la liturgie byzantine n'est pas situé au-dessus des fidèles, ni séparé par un autel imposant, mais il est à la même hauteur que l'assemblée et manifeste la médiation du Christ en se déplaçant souvent de l'autel au milieu des fidèles, dans cet incessant dialogue du Salut. Cette liturgie qui prend son origine au 4^e siècle avec saint Jean Chrysostome doit décidément inspirer et réformer la liturgie de rite latin, qui, à partir du Concile de Trente, s'est malheureusement inspirée de la messe privée du prêtre⁷². Cela pourrait, en plus, favoriser l'unité entre l'Orient et l'Occident chrétiens. Malgré les réformes apportés par le Concile Vatican II pour améliorer la participation des fidèles, la messe de rite latin reste trop centrée sur le prêtre.

Très opportunément, la liturgie byzantine propose à l'entrée de l'église, la vénération des deux icônes principales, celle du Christ ressuscité tirant des enfers l'humanité nouvelle et celle de la Vierge Marie orante : l'homme nouveau et la femme nouvelle sont ainsi représentés pour inviter les fidèles à entrer dans le dialogue du Salut de la divine liturgie.

En particulier, dans nos liturgies, il faudrait mettre plus en évidence l'épiclese sur les fidèles par un chant invoquant l'Esprit Saint, avant de commencer la prière eucharistique ou au début de celle-ci.

Par ailleurs, la liturgie devrait habituellement faire mémoire des saintes femmes à Béthanie, à la croix, au matin de Pâques, pour mettre en lumière le rôle et la mission de l'Église Épouse. Cela permettrait de manifester le charisme féminin d'« onction » de tendresse et d'amour sur le Corps de l'Église et dans le monde, son rôle de compassion et de miséricorde, sa grâce d'humanité et son rôle propre d'annonce de la Bonne Nouvelle du Ressuscité, à l'instar de Marie-Madeleine, « l'apôtre des apôtres »⁷³.

La prière eucharistique est la prière du Christ adressée à son Père pour son Peuple et pour le monde. Elle est invoquée par le prêtre (et ses concélébrants) dans un dialogue avec l'assemblée pour qu'elle se dispose, à la suite de la Vierge Marie et des saintes femmes de l'Évangile, à un accueil exemplaire pour que la communion eucharistique porte les plus grands fruits. Tout dépend en effet de la manière dont le Christ est accueilli et aimé. C'est pour cela que le témoignage de la Vierge Marie, des saintes femmes à Béthanie, à la croix et au matin de Pâques doit sans cesse être rappelé aux fidèles. Tel est le sens des paroles de Jésus en faveur de Marie à Béthanie : « Partout où sera proclamé cet Évangile, dans le monde entier, on redira aussi, à sa mémoire, ce qu'elle vient de faire. » (Mt 26, 13)

⁷² Cf. par exemple, Vogel C., Une mutation culturelle inexplicée : le passage de l'Eucharistie communautaire à la messe privée, dans *Revue des Sciences Religieuses*, t. 54/3 (1980) 231-250. Avant le Concile Vatican II, on multipliait les autels dans les églises pour que chaque prêtre puisse célébrer sa messe. La messe était considérée comme l'office du prêtre et non celui de l'assemblée chrétienne. Les Églises orientales ont gardé ce sens originel où l'eucharistie est le rassemblement de la communauté chrétienne pour célébrer la Cène du Seigneur.

⁷³ Marie-Madeleine « est appelée par Saint Grégoire le Grand "témoin de la miséricorde divine" et par Saint Thomas d'Aquin "l'apôtre des apôtres" » (Décret de la Congrégation pour le Culte Divin instituant la fête de Marie-Madeleine (3 juin 2016).

Il est essentiel en effet que nos célébrations mettent en lumière le mystère de l'Église, qui est essentiellement un mystère de communion entre le Christ Époux et l'Église son Épouse élevée par l'Esprit Saint à ses côtés. Les deux instances qui présideront aux destinées de l'Église, la hiérarchie apostolique et le synode devront être représentées dans la célébration eucharistique. Le but est de dynamiser toute l'Église en faisant passer le message que tous les chrétiens sont coresponsables dans l'Église. C'est à ces conditions que l'Église pourra retrouver le dynamisme de l'Église du temps des Apôtres.

De plus, en mettant en lumière l'autorité complémentaire des hommes et des femmes au sein de la hiérarchie apostolique et du synode, l'Église manifestera au monde le dessein de Dieu, à l'opposé du patriarcat, de l'égalité de tous, pour bâtir ensemble la communion avec Dieu et la communion des fidèles entre eux, à l'image de la Trinité.

Conclusion

Dans cet ouvrage, nous avons mis en lumière l'extraordinaire fécondité des deux premiers siècles de l'Église pour résoudre la profonde crise de l'Église d'aujourd'hui. Les défis ne sont pas seulement individuels, mais aussi structurels. La pratique des Apôtres révélée dans les Actes des Apôtres met en lumière l'importance centrale des Anciens dans la vie de l'Église du premier siècle. Parmi ces derniers, se trouvaient des femmes. Les Anciens représentaient les communautés. Les Apôtres, malgré leur haute autorité, ne décidaient rien sans convoquer les Anciens pour délibérer avec eux et prendre les décisions importantes dans la communion de l'Esprit Saint.

Cette manière d'exercer l'autorité, met en lumière le mystère de l'Église, celui du Christ Époux qui élève auprès de lui l'Église Épouse unie à lui dans l'Esprit. Au premier siècle, s'impose la profonde conviction que tous sont égaux, hommes et femmes, car tous, par le baptême, ont revêtu le Christ. Tous sont prêtres, prophètes et rois. Tous et toutes sont les messagers du Christ et ses représentants.

Cependant, cette nouveauté dans le Christ va être confrontée au mystère eschatologique de l'Église. Des divisions vont apparaître au niveau de la doctrine, de l'unité des communautés et dans la pratique des sacrements.

Au deuxième siècle, à la mort des Apôtres, une nouvelle structure se met progressivement en place pour remédier à ces déficiences. La hiérarchie ecclésiastique telle que nous la connaissons aujourd'hui en est issue. La fidélité à l'enseignement des Apôtres, l'unité des communautés et la validité des sacrements seront ainsi mieux assurées. Mais cela se fait au détriment de l'égalité de tous, une classe sacerdotale étant instituée et les femmes mises de côté, avec des relents de patriarcat. Le pouvoir est concentré sur les prêtres. Le cléricisme, avec ses abus de pouvoir, y puisera sa justification.

Il est nécessaire aujourd'hui de réinstaurer les Anciens, que nous avons appelés « synode ». Il représente l'autorité de l'Église Épouse et sera constitué principalement de femmes éminentes représentant les communautés, pour mettre en lumière la typologie de l'Époux et de l'Épouse. L'exercice de l'autorité, comme au temps des Apôtres, s'exercera conjointement entre la hiérarchie apostolique et le synode. Un tel synode sera constitué au niveau du Saint-Siège pour représenter

l'Église universelle et, au niveau des diocèses, pour représenter devant l'évêque l'église diocésaine.

Cela suppose aussi de revoir l'exercice de l'autorité dans l'Église. Il ne peut s'exercer à la manière de saint Benoît, qui, dans sa Règle, sacralise l'autorité pour l'autoriser à s'imposer en demandant l'obéissance de ses sujets. C'est bien là le fondement de tous les abus d'autorité dans l'Église. Le Christ ne s'est jamais imposé et n'a jamais demandé à ses disciples de se soumettre à sa volonté. Bien au contraire, il met l'accent sur l'autonomie et la liberté de tous, de façon à promouvoir non la soumission, mais la communion. Ces deux conceptions sont antinomiques. L'autorité authentique dans l'Église est celle qui construit l'Église comme communion, à l'image de la Trinité, dans une égale dignité et autorité des personnes.

Il est vraiment essentiel de reprendre la pastorale paulinienne pour renouveler l'Église d'aujourd'hui. Celle-ci est centrée sur le mystère de communion de chaque fidèle avec le Christ ressuscité, dans l'Esprit. Les agents de la pastorale doivent promouvoir la haute dignité des chrétiens et enseigner le chemin de l'union avec le Christ ressuscité dans l'Esprit. La vie dans l'Esprit est la nouveauté chrétienne. Elle engendre les dons, les fruits, les charismes, toute la progression et la fécondité de la vie chrétienne. Centrer la vie chrétienne sur le Christ ressuscité et la vie dans l'Esprit suppose de mettre au premier plan le premier, le grand commandement de l'amour de Dieu. On ne peut célébrer la messe partout, mais on peut adorer Dieu partout. Il s'agira de promouvoir la vie de prière, l'adoration, car le second commandement découle du premier : c'est seulement en étant unis au Cœur du Christ que nous serons en mesure de revêtir les sentiments de Jésus Christ (cf. Ph 2, 5) et de vivre le commandement nouveau de nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés (cf. Jn 13, 34). Saint Paul l'avait bien compris (cf. Ph 1, 8).

Cette haute dignité chrétienne, reconnue et promue, réalise l'égalité de tous et engendre un grand dynamisme. Cette dignité se reçoit du Christ et nul ne peut se prévaloir devant les autres⁷⁴. Les charismes, les compétences, font la richesse et la vitalité de l'Église et ne sauraient être étouffés par un abus d'autorité venant des clercs⁷⁵. Le lien intrinsèque entre charisme et autorité doit être pleinement reconnu. Il s'agit donc d'exercer une autorité au service des personnes et des communautés, pour que tous puissent donner le meilleur de lui-même. Il s'agit d'engendrer une vraie solidarité. Tous sont reconnus comme précieux aux yeux de Dieu et d'une dignité égale au Sang du Christ versé pour eux⁷⁶. Les différences, les faiblesses, les inégalités, n'effacent jamais la primauté de la personne et l'égale dignité de tous les baptisés, car ils ont « revêtu le Christ » (Ga 3, 27). Face à la hiérarchie ecclésiastique qui rassemble dans l'unité, le « synode » porte la voix de tous les baptisés pour que tous puissent collaborer à l'édifice comme des pierres vivantes qui engendrent une Église vivante, forte de ses membres unis dans le même Esprit de communion, de solidarité et de miséricorde⁷⁷. Telle est l'Église voulue par les Apôtres qui est aussi celle de l'avenir.

* * *

⁷⁴ Cf. 1 Co 1, 26-31.

⁷⁵ Cf. 1 Thess 5, 19-22.

⁷⁶ Cf. Ac 20, 28 ; 1 Co 6, 20 ; 1 P 1, 18-19.

⁷⁷ Cf. 1 P 2, 5.9-10.